



Conseil national  
de l'information statistique

Montrouge, le 13 Mai 2026  
/ H030

**Commission  
Démographie et questions sociales**

**Programme de travail des producteurs de la statistique  
Année 2026**

## Sommaire

DEPS – DIRECTION DES ÉTUDES, DE LA PROSPECTIVE ET DES STATISTIQUES. MINISTÈRE DE LA CULTURE.....	3
DREES – DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES, DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES. MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ.....	7
INED – INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES.....	19
INSEE - (DÉPARTEMENT DE LA DÉMOGRAPHIE). DIRECTION DES STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES.....	23
INSEE (DRCVM) – DÉPARTEMENT DES RESSOURCES ET CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES. DIRECTION DES STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES .....	28
INSEE (DPCEM) – DÉPARTEMENT DES PRIX A LA CONSOMMATION ET DES ENQUÊTES MÉNAGES. DIRECTION DES STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES.....	33
INSEE/UEDS – UNITÉ DES ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES. DIRECTION DES STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES.....	36
IRDES (GIP) – INSTITUT DE RECHERCHE ET DOCUMENTATION EN ÉCONOMIE DE LA SANTÉ.....	39
SPF – SANTÉ PUBLIQUE FRANCE .....	41
OFDT – OBSERVATOIRE FRANÇAIS DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES.....	43
SDES– SERVICE DES DONNÉES ET ÉTUDES STATISTIQUES - MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE.....	47
MEOS,MEDES INJEP – MISSION DES ÉTUDES, DE L'OBSERVATION ET DES STATISTIQUES. INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE. DIRECTION DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE.....	53
ANNEXE. TEXTE DES AVIS DE MOYEN TERME 2024-2028.....	66

# PROGRAMMES STATISTIQUES DU SERVICE STATISTIQUE PUBLIC

## TRAVAUX NOUVEAUX ET PROJETS POUR 2026

---

### - Deps – SSM Culture -

#### 0. Orientations pour 2026

---

Une mission menée conjointement par l'Inspection générale de l'Insee et l'Inspection générale des Affaires culturelles (Igap) au cours de l'année 2025, a dressé une cartographie des statistiques culturelles, conformément au souhait exprimé par l'Autorité de la statistique publique (ASP). Dans son rapport remis en septembre et mis en ligne en novembre<sup>1</sup>, la mission pose des éléments de diagnostic sur la qualité de la production statistique et de la documentation, sa complétude et sa cohérence ; elle propose une dizaine de recommandations ambitieuses qui dressent autant de perspectives de travaux futurs pour le Deps. Depuis la fin de l'année 2025 et pour quelques mois, le Deps bénéficie de l'appui d'un inspecteur général de l'Insee missionné pour établir un plan d'actions afin de mettre en œuvre, en les priorisant, ces recommandations.

Le Deps a engagé en 2025 une refonte de sa charte éditoriale et des visuels de couverture de ses publications, avec l'appui de la Délégation à l'information et à la communication du ministère (Dicom). Cette refonte sera l'occasion d'introduire en 2026, le nouveau logo du Deps associé à la marque « République française » qui souligne l'indépendance du service statistique public.

Enfin, cinq ans après la création du département dans sa configuration actuelle suite à la réorganisation de l'administration centrale du ministère de la Culture (regroupement de l'ex-Deps et de la Mission de la politique documentaire au sein du Deps-Doc directement rattaché au Secrétariat général du ministère et augmentation des effectifs), le département a adopté, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026, une nouvelle organisation qui voit la création de quatre bureaux (dont deux seront pilotés par des Insed) et d'un poste de responsable de la coordination de la recherche, afin de renforcer ses capacités de pilotage et de structurer ses missions de production statistique, d'études et de recherche.

Comme en 2025, l'année 2026 sera consacrée à la poursuite des objectifs d'élargissement et d'amélioration de la qualité de la production statistique du service (pass Culture, observation de l'emploi culturel, suivi conjoncturel, fréquentation des patrimoines, billetterie du spectacle vivant, base des lieux, exploitation des données de la DGFIP sur les crédits d'impôt et le mécénat...). Le rapport des inspections générales incite à poursuivre dans cette direction en investissant de nouvelles sources et en multipliant les partenariats avec les autres producteurs de données du champ culturel. Parallèlement, la préparation de l'enquête Pratiques culturelles en France 2028 constituera l'un des chantiers phare de l'année 2026 pour le département.

---

1 <https://www.culture.gouv.fr/espace-documentation/rapports/cartographie-des-statistiques-culturelles>

## 1. Travaux nouveaux et projets pour 2026

---

### 1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; refonte importante d'enquêtes régulières

**L'enquête sur les pratiques culturelles en France** - enquête décennale menée depuis 1973 - sera renouvelée **en 2028 pour sa 7<sup>e</sup> édition**. Cette enquête permet de faire une photographie des rapports que les résidents français entretiennent avec la culture et les médias et d'en étudier les évolutions structurelles.

Avec l'extension du champ de l'enquête aux territoires ultramarins, l'édition 2018 a été la première à fournir une analyse des pratiques culturelles dans ces territoires et à offrir la possibilité d'analyses régionalisées. L'édition 2028 sera réalisée en principe en France entière mais la collecte France métropolitaine et les collectes DROM seront, comme pour la précédente édition, désynchronisées<sup>2</sup>.

Un comité scientifique a été constitué et les travaux de refonte du questionnaire de l'enquête France métropolitaine ont démarré en novembre 2025 et se poursuivront tout au long de l'année 2026. De premiers échanges ont eu lieu avec le chef de projet multimode à l'Insee et la division Sondages. Faute de temps et de ressources pour mener une enquête pilote avant 2028, une collecte en face-à-face est envisagée, afin de préserver les possibilités de comparaison avec les éditions précédentes. Une expérimentation multimode sera toutefois menée en parallèle afin d'instruire la question des effets de mode et d'envisager une bascule pour l'édition suivante. Le calendrier de préparation de l'enquête a été affiné mais plusieurs questions méthodologiques restent à instruire, dont certaines dépendront des arbitrages budgétaires qui pourront être pris par le Ministère. Une demande de tirage d'échantillon par la division Sondages et une demande d'appariement post-collecte avec les fichiers socio-fiscaux seront officiellement transmis aux directrices de la DMCSI et de la DSDS. Un passage pour opportunité est prévu pour juin 2026, puis le lancement d'un marché pour sélection d'un prestataire de collecte à l'automne 2026. L'année 2027 sera consacrée aux tests et au passage devant le Comité du label en vue d'une collecte en France métropolitaine au 1<sup>er</sup> semestre 2028.

### 1.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; refonte ou évolution importante d'un système d'information statistique existant

#### Pass culture

Après de tous premiers travaux effectués en appui d'une mission Igac début 2024, les travaux d'exploitation des données du Pass culture se sont poursuivis en 2025 et les liens avec la société en charge du dispositif se sont renforcés (SAS Pass culture).

Une étude analysant les consommations des bénéficiaires inscrits depuis la généralisation du dispositif en mai 2021 et avant sa refonte le 1<sup>er</sup> mars 2025 sera finalisée courant 2026.

Une étroite collaboration s'est parallèlement mise en place entre la SAS Pass culture, le Deps, le Service du numérique du ministère et son département stratégie et modernisation, pour la production régulière d'une batterie d'indicateurs et sa diffusion auprès de l'ensemble des partenaires, notamment dans les directions régionales des affaires culturelles.

L'enjeu pour le Deps est d'inciter l'ensemble des parties prenantes à documenter cette chaîne de production en précisant les variables utilisées, les concepts et les méthodes mises en œuvre, afin d'en garantir la qualité et la reproductibilité.

Enfin, le Deps a élaboré une toute première convention avec le CASD afin de lui confier la mise à disposition des données du Pass culture auprès des chercheurs qui en feront la demande.

2 La collecte a été réalisée en 2018 en France métropolitaine, d'octobre à décembre 2019 à Mayotte, de février 2019 à février 2020 en Guadeloupe, en Martinique et à la Réunion et de novembre 2019 à juillet 2020 en Guyane (avec une interruption de collecte due à la crise sanitaire).

## **Emploi culturel**

La population des professionnels de la culture connaît des formes d'activité variées et se caractérise par une pluriactivité importante, de sorte que pour décrire exhaustivement l'emploi culturel et les revenus associés, un appariement entre plusieurs sources est nécessaire. Le Deps, en lien avec l'Insee, s'est donné pour objectif d'apparier la base tous salariés de l'Insee (BTS) - construite à partir des déclarations sociales nominatives (DSN) et qui renseigne sur les salariés permanents et intermittents du spectacle - avec la base des non-salariés de l'Insee. Parallèlement, l'Insee, en lien avec le Deps, s'est donné pour objectif d'instruire en 2026 les modalités possibles d'un enrichissement de la base non-salariés (millésime 2027 au plus tôt), avec les données sur les artistes-auteurs désormais produites par la Direction des Statistiques, des Études et de la Prévision (Disep) de l'Urssaf Caisse nationale.

## **Réception des publics – enquête expérimentale « À l'écoute des spectateurs »**

Le Deps mène chaque année depuis 2021, des enquêtes de réception par questionnaire – auparavant menée par la Direction générale des Patrimoines et de l'Architecture (DGPA) –, auprès des visiteurs d'un échantillon de musées et monuments nationaux (une centaine d'établissements répartis sur l'ensemble du territoire : France métropolitaine et territoires ultra-marins), qui permet d'interroger 10 000 à 15 000 visiteurs chaque année. Ce programme d'enquête contribue à une connaissance générale des publics et de leurs pratiques de visite, en fonction d'axes d'analyse variés : la situation de visite (de proximité ou touristique), le volume de fréquentation du lieu patrimonial, la nature des collections. Il permet de suivre l'évolution des publics des lieux patrimoniaux dans le temps et de mesurer la satisfaction qu'ils retirent de leur visite. Il permet également à chaque établissement participant de se situer par rapport à l'ensemble de l'échantillon enquêté.

À la demande de la Direction générale de la Création artistique (DGCA), la mise en place d'une enquête « À l'écoute des spectateurs » pour le spectacle vivant sera expérimentée en 2026 ou 2027.

[SERPU 10]

### **1.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés**

#### **Sur-échantillon Culture dans l'enquête Génération 2021 conduite par le Céreq<sup>3</sup> en 2024**

Le sur-échantillon sera constitué de l'ensemble des sortants des formations supérieures dans le domaine artistique et culturel (périmètre SISE<sup>4</sup>-Culture). Dès transmission des données par le Céreq (premier semestre 2026), celles-ci feront l'objet d'une étude visant à comparer l'insertion professionnelle des sortants des formations artistiques et culturelles avec celle de l'ensemble des sortants du système éducatif.

[SERPU 3]

#### **Pratiques linguistiques dans l'Enquête Famille 2025**

Le Deps et la Délégation générale à la Langue française et aux Langues de France (DGLFLF) ont établi un partenariat avec l'Insee qui a accepté d'introduire dans l'enquête Familles 2025 trois questions sur les langues (langues transmises par les parents, langues parlées au quotidien et langues parlées aux enfants). Ce module – réédition d'un module introduit dans le recensement de la population en 1999 - permettra d'actualiser les résultats produits il y a 25 ans sur le sujet. Le Deps a mené fin 2025 de premiers travaux de codification des réponses non incluses dans les listes conçues en amont pour les collectes internet et téléphone. Le Deps participe au groupe d'exploitation de l'enquête.

#### **Participation au dispositif InserSup du Sies**

3 Centre d'études et de recherches sur les qualifications

4 Système d'information sur le suivi des étudiants

Au fur et à mesure de l'enrichissement du dispositif InserSup du Sies, le Deps sera en appui des services du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (MESR) afin d'apporter son expertise concernant les diplômés des formations artistiques et culturelles. Lorsque cela sera possible, un traitement plus approfondi des données issues des appariements pourra être envisagé, en fonction des avancées du Sies sur le dispositif.  
[SERPU 3]

#### 1.4 Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

##### **Changement de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) : impacts du passage à la PCS 2020 sur le périmètre des professions culturelles et artistiques**

La nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles (PCS) permet de produire, à partir de l'enquête Emploi, des indicateurs annuels sur les effectifs et les caractéristiques des professionnels de la culture, par famille de professions et par profession détaillée. Le passage de la PCS 2003 à la PCS 2020 impose de revoir les méthodes de suivi de ces professions, faute d'équivalence stricte entre un seul code détaillé de la PCS 2003 et un seul code détaillé de la PCS 2020 et du fait de regroupement, au sein de certains codes détaillés de la PCS 2020 *a priori* culturels, de professions ni culturelles ni artistiques. De premiers travaux ont été effectués en 2025 qui devront se poursuivre en 2026.

##### **Évolution de la Nomenclature d'activités française et du cadre européen des statistiques culturelles**

La NAF 2025 a été adoptée par l'Insee en décembre 2023, après avis favorable du bureau du Cnis, et approuvée par Eurostat en mai 2024. Elle entrera en vigueur d'abord dans les répertoires statistiques, à partir de 2026, pour progressivement intégrer les différentes productions statistiques jusque fin 2028. Le Deps pourra rester en support de ces évolutions pour le champ culturel. De façon concomitante, la définition harmonisée du champ culturel, issue du rapport « ESS-net Culture », va évoluer en 2026 à la suite des concertations des différents services statistiques européens dont le Deps, sous l'égide d'Eurostat.

Le Deps finalisera courant 2026 une publication méthodologique visant à expliciter les changements survenus dans le cadre de ces deux révisions et leurs conséquences sur l'observation de l'économie des secteurs culturels.

[ESM 9]

#### 1.5 Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Un projet de refonte du site internet du Deps est en projet pour 2026, afin de rendre plus facilement accessible les publications du SSM et l'ensemble des données statistiques produites.

[AVG 11]

## 2. Appariements de données individuelles utilisant le CSNS, prévus en 2026

Nom et finalité du dispositif final	Fichier 1		Fichier 2		Champ du fichier résultant de l'appariement
	Nom du fichier	Propriétaire	Nom du fichier	Propriétaire	
Étudier la pluriactivité des professionnels de la culture	Base tous salariés	Insee	Base non-salariés	Insee	Professionnels de la culture

# - Drees – -SSM Santé et solidarités -

## 0. Orientations pour 2026

---

La mission de la Drees vise à toujours mieux éclairer le débat sur les politiques publiques dans les champs sanitaire et social, ce qui constitue une forme de gageure, car il s'agit d'un champ extrêmement large, qui va de la retraite à la santé, du handicap à la dépendance, de la famille à la solidarité. Les orientations de la Drees sont largement pluri annuelles car les enquêtes et les investissements s'étendent systématiquement sur plusieurs années. L'année 2026 s'inscrira donc logiquement dans la suite de l'année 2025.

En 2026, comme chaque année, la Drees poursuivra la collecte des enquêtes sur la santé (pour son volet) et l'action sociale des communes. Les deux premières vagues du nouveau panel de médecins généralistes seront collectées après la vague d'inclusion qui a lieu fin 2025 de même que l'enquête sur les emplois vacants dans les établissements sanitaires et médico-sociaux du secteur privé. Elle préparera les deux enquêtes quadriennales qui auront lieu en 2027 (sur le handicap et la protection de l'enfance) et la nouvelle grande enquête nationale sur les ressources des jeunes en co-maîtrise d'ouvrage avec l'Insee. Elle continuera également la remontée de données administratives (remontées individuelles) et poursuivra les investissements méthodologiques réalisés sur les comptes de la santé (estimation fondée non plus sur des données agrégées mais sur des données individuelles) et dans de nouvelles sources (Dispositif ressources mensuelles DRM). Enfin elle réalisera de nombreux appariement avec le SNDS notamment, des ses enquêtes ou d'autres enquêtes du SSP.

Au-delà de cette production d'enquêtes et de données pour répondre à sa mission première d'information générale sur la santé et les solidarités, la Drees continuera à intervenir en appui à la conception et à l'évaluation des politiques publiques dans le domaine sanitaire et social, forte de sa connaissance des données chiffrées. En 2024 et 2025, la Drees a beaucoup travaillé sur l'allocation sociale unifiée (ASU) pour chiffrer les différents paramètres. L'exploitation et l'amélioration des outils de microsimulation se poursuivront, notamment pour évaluer l'impact redistributif du système socio-fiscal français, avec la poursuite de l'investissement particulier sur la situation des étudiants.

Enfin, la Drees poursuivra son appui aux directions opérationnelles des ministères en charge de la santé et des solidarités lorsqu'il s'agit de concevoir et d'utiliser leurs systèmes d'information pour mieux piloter avec la donnée recueillie les politiques dont elles ont la charge. Elle développera les data visualisations pour toujours mieux valoriser les données et études produites. Cette mission est en lien avec celle d'administrateur ministériel des données, des algorithmes et des codes (AMDAC) pour le secteur de la santé et de la solidarité, qui a été confiée à la Drees en 2021.

## 1. Travaux nouveaux et projets pour 2026

---

### 1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; refonte importante d'enquêtes régulières

#### **Dans le domaine de la santé**

##### **Enquête de santé européenne (*European Health Interview Survey, EHIS*) [AVG7, AVG8, DQS3]**

L'enquête prévue tous les six ans par le règlement (UE) 2019/2700 (enquête santé et recours aux soins, ESR) est complétée en France par deux autres volets :

- comme en 2019 pour la précédente édition, des extensions seront réalisées dans tous les DROM hors Mayotte (enquête santé dans les outre-mers, ESO), le règlement européen ne couvrant que la France métropolitaine pour cette enquête ; l'enquête devait initialement couvrir Mayotte, mais l'opération a été annulée suite au passage du cyclone Chido en décembre 2024 ;
- l'enquête sera complétée par un échantillon large (~ 200 000 personnes) interrogé par téléphone et internet exclusivement, afin notamment de décliner les principaux indicateurs de l'enquête EHIS au niveau départemental (enquête santé et territoire, EST).

La collecte des deux premiers volets, ESR et ESO, s'est achevée fin 2025, mais celle du volet EST, quatre vagues, va se poursuivre jusqu'à l'été 2026. Les premiers résultats seront publiés à l'automne 2026, en lien avec la transmission obligatoire des données à Eurostat prévue par le règlement IESS en septembre.

Les trois enquêtes seront enrichies avec les données fiscales sur le revenu de vie des ménages et avec les données du système national des données de santé (SNDS) sur les consommations de soin.

##### **Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale**

Il s'agira de la 5<sup>e</sup> édition de ce panel ; les quatre précédentes éditions couvraient les périodes 2007-2009, 2010-2012, 2014-2017 et 2018-2022. Les objectifs principaux du dispositif sont inchangés : observer le cadre d'activité, l'environnement professionnel et les rythmes de travail, observer les pratiques de prise en charge en médecine générale et leurs déterminants, répondre aux attentes spécifiques des acteurs régionaux. La vague d'inclusion a eu lieu fin 2025, et deux vagues d'interrogation sont programmées au cours de l'année 2026 (puis en 2027 et 2028), avec des premiers résultats publiés dans les six mois après chaque vague. Le panel sera enrichi avec les données du système national des données de santé (SNDS) sur l'activité des professionnels de santé et les caractéristiques de leur patientèle.

##### **Enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales**

L'enquête a pour objectif de mieux connaître les caractéristiques des élèves et étudiants suivant les formations entrant dans le champ de l'enquête, et d'en mesurer les évolutions. Elle a lieu tous les cinq ans, la précédente ayant eu lieu en 2021/2022. Elle portera sur les élèves et étudiants inscrits à la rentrée 2026, à cheval entre fin 2026 et début 2027.

Les données de l'enquête ont vocation à être croisées avec des données administratives sur l'emploi (base tous salariés [BTS] de l'Insee ou déclaration sociales nominatives [DSN]), afin d'étudier, par exemple, l'insertion professionnelle des élèves et étudiants en formation sanitaire ou sociale. Elles pourront aussi être croisées avec les données du système national des données de santé (SNDS) pour réaliser un suivi de la santé de ces élèves et étudiants.

##### **Enquête sur les emplois vacants dans les établissements sanitaires et médico-sociaux du secteur privé**

L'enquête a pour objectif de mesurer les emplois vacants dans les établissements sanitaires et médico-sociaux du secteur privé de façon comparable à ce que fait depuis 2025 l'enquête EVAC dans les

établissements de la fonction publique, et de détailler les vacances par profession. La collecte débutera au 1<sup>er</sup> trimestre 2026, et les premiers résultats seront diffusés à l'été 2027, une fois recueillies les données sur une année pleine.

Par ailleurs, l'**enquête nationale sur les structures des urgences hospitalières 2023 (ENSU 2023)**, sera appariée avec le système national de données de santé (SNDS) en 2026 pour enrichir les informations recueillies sur le parcours amont et aval des passages aux urgences [DQS3].

## **Dans le domaine social et médico-social**

### **Enquêtes régulières en dernière phase de préparation ou enquête en cours**

- **Enquête Établissements et services - Handicap 2026** : une nouvelle vague de l'enquête quadriennale auprès des établissements et services en faveur des personnes handicapées aura lieu au 1<sup>er</sup> semestre 2027. L'avis d'opportunité sera examiné lors de la séance du 18 mars 2026. La collecte est réalisée *via* un site de collecte en ligne.
- **Enquête Établissements et services de la protection de l'enfance (ES-PE) 2026-2027** : une nouvelle édition de l'enquête quadriennale auprès des établissements et services de la protection de l'enfance aura lieu au premier semestre 2027. L'ensemble des établissements et services de la protection de l'enfance seront *a priori* interrogés. L'avis d'opportunité sera examiné lors de la séance du 18 mars 2026. La collecte est également réalisée *via* un site de collecte en ligne.
- **Enquête Étudiants 2027** : une nouvelle édition de l'enquête quinquennale auprès des étudiants sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales est en cours de préparation. La partie modulable de l'enquête comportera des questions sur les conditions de scolarité et l'attractivité des formations. L'enquête a été présentée lors de l'inter commission Services publics et services aux publics / Emploi, qualifications et revenus du travail du Cnis du 13 novembre 2025 et a reçu un avis d'opportunité favorable.
- **Enquête Action sociale des communes et des intercommunalités (ASCO)** : en 2025-2026, la Drees a renouvelé l'enquête Asco dédiée à l'action sociale des communes et des intercommunalités. La précédente édition de l'enquête avait eu lieu en 2015. L'enquête a reçu un avis d'opportunité favorable du Cnis le 6 juin 2024 puis le label d'intérêt général et de qualité statistique avec obligation de réponse du Comité du Label le 2 avril 2025. La collecte est réalisée sur un site internet développé par la Drees auprès de 12 000 communes et EPCI, de septembre 2025 à février 2026. Les premiers résultats de l'enquête devraient être mis à disposition fin 2026.
  - **Post enquêtes ASCO** : comme pour la précédente édition, un appel à projet de post enquêtes sera publié en 2026 par la Drees afin de proposer aux équipes de recherche travaillant sur le sujet de l'action sociale des communes et des intercommunalités de proposer des enquêtes qualitatives complémentaires adossées à l'enquête Asco. Ces post-enquêtes permettront de compléter les analyses réalisées directement *via* l'enquête Asco sur des sujets comme l'utilisation des barèmes pour l'octroi des aides, la précarité alimentaire, les partenariats locaux, etc.

### **En conception en 2026**

- **ENRJ (Enquête sur les ressources et conditions de vie des Jeunes)** - en co-maîtrise d'ouvrage avec l'Insee : la conception et la programmation des questionnaires aboutira sur la réalisation d'un premier test fin 2026 en préparation de la grande collecte 2027. Il s'agira en particulier de valider la pertinence du protocole dans les communautés et de tester le questionnaire en France métropolitaine et dans les DOM (hors Mayotte). Par ailleurs, afin de consolider le recueil des aides parentales, cœur de l'ENRJ, un test cognitif sera mené au premier trimestre 2026 auprès d'une quinzaine de jeunes. Il s'agira de laisser réagir à voix haute (*think aloud*) les enquêtés sur leur compréhension de ces questions. Ce test est mené en collaboration avec la division Conditions de vie des ménages de l'Insee co-maîtrise de l'ENRJ et avec la division Recueil et traitement de l'information de l'Insee. [DQS6]
- **L'enquête motivation de départ à la retraite (MDR)** rentrera en conception en 2026. La dernière vague de l'enquête portait sur l'année 2020. Cette enquête sera réalisée en partenariat avec des acteurs extérieurs à la Drees (COR, Cnav, CDC, etc.) dont la liste reste à définir. La collecte sera réalisée par un prestataire suite à un appel de marché public. Le questionnaire porte sur les déterminants de l'âge de départ en retraite (état de santé, obtention du taux plein, comportement conjoint du couple, etc.) mais pourra également recueillir des informations sur des sujets connexes (anticipation des montants de pension vs réalité des prestations perçues par exemple).

#### Travaux post-collecte (appariements...)

- **Enquêtes Autonomie** : les volets des enquêtes Autonomie en ménage ordinaire, en établissements du champ du handicap, de la perte d'autonomie ou de prise en charge de la santé mentale seront appariés au système national des données de santé (SNDS).
- **Enquête Sans-Domicile 2025** : les travaux de redressements post-collecte, menés par l'Insee et la Drees, vont se poursuivre *a priori* jusqu'à l'été 2026. Il est notamment envisagé d'apparier les données collectées aux données de l'état civil et du SNDS, pour étudier la mortalité et l'évolution de la santé des personnes sans domicile.
- **Enquête ES-DS 2024-2025** : une nouvelle vague de l'enquête quadriennale auprès des établissements et services en faveur des adultes et familles en difficulté sociale a été collectée au premier semestre 2025. L'ensemble des centres d'hébergement et des établissements de logement adapté de France ont été interrogés, *via* un site de collecte en ligne. Les travaux de redressements post-collecte seront terminés à l'été 2026, pour une première publication et une diffusion des données avant la fin de l'année.

### 1.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; refonte ou évolution importante d'un système d'information statistique existant

#### Dans le domaine de la santé

La refonte de la collecte de la **statistique annuelle d'entreprise (SAE)**, collecte annuelle administrative d'envergure, est en voie d'achèvement pour prendre en compte la réforme des autorisations entrée en vigueur en 2023. Elle prend effet sur deux millésimes, les collectes 2025 et 2026.

La Drees va exploiter les données relatives aux **remises conventionnelles sur les produits de santé** du Comité économique des produits de santé (CEPS) afin d'améliorer les statistiques sur les prix et les

consommations de médicaments, dans les comptes de la santé ainsi que dans les études dédiées au médicament.

La Drees réalisera plusieurs **appariements des données du système national de santé (SNDS)** avec des enquêtes ou bases statistiques d'autres membres du service statistique public :

- le **système d'information pour le suivi des étudiants (SISE, millésime 2024/2025)** du service statistique ministériel de l'enseignement supérieur (Sies), pour produire des indicateurs statistiques relatifs à la santé des étudiants [AVG8, DQS3, DQS6, SERPU1] ;
- l'**échantillon démographique permanent (EDP, millésime 2023)**, à des fins de statistiques et d'études sur les inégalités sociales de santé et les interactions entre événements de santé et parcours de vie [DQS3] ;
- la **base « agri-phyto »** de l'Insee pour les conséquences de l'exposition aux produits phytosanitaires sur la santé des ménages des professionnels agricoles [EDD10, DQS3] ;
- le **répertoire statistique des individus et des logements (Résil, millésimes 2024 et 2025)**, à des fins méthodologiques pour expertiser la qualité des informations de localisation des bénéficiaires dans le SNDS [AVG8, SERPU1] ;
- les **bulletins d'état civil** -naissances et décès maternels ou infantiles-, afin de constituer un système national d'observation obstétrical, périnatal et infantile (Snoopi), qui fera l'objet d'une production annuelle à compter de la cohorte 2023 [AVG7, AVG8, DQS3, SERPU1].

### Dans le domaine social et médico-social

- **BADIANE** : la Drees continuera son investissement en 2026 dans l'expertise des données du champ du handicap, et les données agrégées de la Cnam de la base ResidESMS seront expertisées pour l'ajouter sur le champ de la perte d'autonomie.
- Expertise de la base **Nova** pour travailler sur la prise en charge de la perte d'autonomie à domicile.
- **Dispositif OLINPE** : depuis janvier 2023, la Drees est responsable de la production du dispositif d'observation longitudinale individuelle et nationale en protection de l'enfance (OLINPE). Cette base de données doit rassembler les données administratives individuelles des conseils départementaux et des collectivités à statut particulier en charge de l'aide sociale à l'enfance (ASE). Des investissements importants et indispensables commencés en 2023 et 2024 se sont terminés fin 2025, afin d'améliorer le taux de participation des collectivités, la complétude des données transmises et leur qualité, les données collectées jusqu'ici ne permettant pas la production de statistiques robustes. La collecte la plus récente ayant permis de recueillir les bases de données provenant d'une soixantaine de départements, il devient possible de produire de premiers indicateurs de pilotage et de mener de premières analyses au niveau national. Par ailleurs, des travaux d'appariement seront engagés en 2026 :
  - des tests d'appariements avec les données de scolarité de la Depp ;
  - des tests d'appariement avec base de données Cassiopée, ainsi que la base de données Parcours du SSER ;
  - des travaux d'appariements avec les données Force et Imilo de la Dares en vue de la réalisation d'une étude sur l'insertion professionnelle des jeunes sortants de l'aide sociale à l'enfance ;
  - des travaux d'investigation seront menés sur de possibles appariements avec les données issues des enquêtes périnatales menées par la Drees, ainsi que le SNDS.

- Chaque année *via* l'**enquête aide sociale**, la Drees recueille auprès des départements des informations sur les bénéficiaires des aides sociales, les personnels de ces collectivités et les dépenses relevant de l'aide sociale départements. Afin d'alléger la charge de collecte des départements, les données de dépenses d'aide sociale des départements disponibles directement dans les fichiers produits par la DGCL<sup>5</sup> seront utilisées en complément des données de dépenses disponibles uniquement *via* une collecte spécifique. Des travaux ont été menés conjointement entre la Drees et la DGCL (SSM) afin d'alléger le questionnaire et organiser la collecte des données. Les données issues de la DGCL viendront pour la première fois en 2026 enrichir les données collectées *via* le volet dépenses de l'enquête aide sociale.
- **Attractivité des métiers des secteurs sanitaire, social et médico-social** : dans un contexte de manque d'attractivité dans les secteurs sanitaire, social et médico-social, la Drees poursuivra et développera ses travaux engagés en 2024 sur la connaissance des métiers en mobilisant l'ensemble des sources disponibles, que ce soit des données d'enquêtes ou des sources administratives pour décrire les caractéristiques, salaires et conditions de travail des métiers ou définir des indicateurs de tension du secteur. Il s'agira notamment de définir un tableau de bord annuel puis trimestriel territorialisé. Un observatoire des métiers du sanitaire, du social et du médico-social sera également mis en place.
- **Registre de gestion des carrières unique (RGCU)** : la loi a confié à la Cnav, tête du réseau de l'Assurance retraite, la réalisation du Répertoire de gestion des carrières unique (RGCU). Il regroupera les données élémentaires de carrière disponibles de tous les régimes, de base et complémentaires. Alimenté automatiquement, il pourra faciliter la mise en œuvre d'évolutions structurelles de la législation retraite. Les échanges seront alors simplifiés : chaque gestionnaire de retraite de n'importe quel régime aura accès à l'ensemble de la carrière de l'assuré pour fiabiliser sa carrière ou traiter sa demande de retraite. Dans ce cadre, le Bureau des retraites a demandé l'accès aux données du RGCU pour évaluer la possibilité d'exploiter le dispositif dans le cadre de la constitution de l'échantillon inter-régimes de cotisants (EIC).
- **Information sur l'épargne retraite** : dans le cadre de ses missions d'information au public, le GIP – Union retraite propose aux assurés de consulter les produits d'épargne retraite supplémentaire dont ils sont titulaires. Pour offrir ce service, le GIP – UR a sous-traité la constitution d'une base de données sur les contrats de retraite supplémentaire à la Caisse des dépôts et consignations. Cette base contient des données au niveau produit avec des informations sur le titulaire et la nature des contrats (hors contrats en phase de rente). Le bureau des retraites a demandé l'accès aux données au titre de l'article 7*bis* de la loi du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques avec l'objectif de réaliser des études sur les détenteurs de produit d'épargne retraite.
- **Les remontées individuelles « RI-Insertion »** sont une collecte auprès des conseils départementaux, de la Cnaf, de la MSA et de France Travail, des données individuelles sur les droits au RSA, les parcours d'orientation et d'accompagnement des bénéficiaires du RSA. Une première collecte a eu lieu sur la période 2017-2022. Elle a donné lieu fin 2025 à une première publication et à une première diffusion d'un jeu de données agrégées. Une nouvelle vague, portant sur les années 2023-2025, est en cours de préparation. La collecte va commencer en septembre ou octobre 2026.

En outre en 2026, la Drees continuera d'exploiter l'appariement de l'Enquête sur les Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) avec le Dispositif de Ressources mensuelles (DRM), dans plusieurs directions. Elle

<sup>5</sup> Direction générale des Collectivités locales

publiera une étude valorisant cette source, qui permet d'identifier les bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique. La Drees a également engagé un travail important sur les trajectoires infra-annuelles de revenu. En effet, le détail important des revenus et la fréquence mensuelle des données permet d'identifier les évolutions de revenu au niveau individuel. La Drees vise d'établir une typologie de trajectoires infra-annuelles de revenus, qui seraient utilisées comme input d'une maquette de cas-types dynamiques du système socio-fiscal français pour éclairer de façon plus réaliste ses propriétés redistributives, et notamment dans quelle mesure et dans quelle temporalité il s'adapte aux évolutions des conditions de vie. Enfin, cet appariement devrait permettre d'enrichir le modèle de micro-simulation Ines pour le vieillissement des revenus issus de l'ERFS ou pour l'amélioration des modules de tirage de recourants aux prestations sociales (parmi les éligibles). L'appariement de l'ERFS 2023 avec le DRM est en cours.

### 1.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

- Création d'un modèle de projection du nombre de personnes handicapées
- En partenariat avec l'IPP<sup>6</sup> dans le cadre du projet Kappa, le modèle **Autonomix**, sur les restes à charge pour l'autonomie pour les personnes handicapées, sera rebasé à partir des données de l'enquête Autonomie, des RI Autonomie et de l'enquête EHPA<sup>7</sup>.
- **Séparés (SÉparations, PARentalités et arrangemENTS)** : projet de post-enquête qualitative méthodologique adossée à l'enquête Familles 2025 de l'Insee associant la Drees, l'Université Lumière Lyon 2, l'Ined et l'Université Paris Dauphine. Conformément aux recommandations du Cnis, le questionnaire et les traitements statistiques du recensement ont été révisés en 2018 afin de mieux caractériser les structures familiales et les modalités de résidence des enfants de parents séparés. Si ces ajustements constituent une avancée, ils ne sont cependant pas exempts de biais déclaratifs - bien documentés dans la littérature - révélateurs de la façon dont les mères et les pères séparés vivent leur situation familiale et se déclarent parents dans les enquêtes statistiques. Ces biais questionnent aussi la manière de définir le rattachement d'un enfant à un logement. Le recueil binaire centré sur le seuil de 50 % du temps habituel suppose notamment implicitement que la résidence des enfants se partage entre les deux parents exclusivement. À partir d'entretiens semi-directifs de type « entretien cognitif » menés auprès d'une centaine de répondants à l'enquête Familles 2025, l'objectif du projet est d'améliorer le recueil des données et la connaissance statistique des enfants de parents séparés multi-résidents afin de mieux saisir et étudier les différentes configurations familiales dans un contexte de forte demande sociale. **[DSQ10]**
- **« Avoir vécu sans ses parents durant l'enfance. Trajectoires familiales, sociales et résidentielles depuis un placement formel ou informel »** : post-enquêtes qualitatives adossées à l'enquête Familles de l'Insee : la Drees a confié la réalisation de post-enquêtes qualitatives auprès d'adultes interrogés dans le cadre de l'enquête Familles, placés à l'aide sociale à l'enfance durant leur enfance, à une équipe de recherche. La recherche vise à mieux comprendre le devenir des jeunes ayant vécu sans leurs parents durant leur enfance et en particulier d'identifier des spécificités dans le parcours des jeunes ayant bénéficié, dans leur jeunesse d'un accueil faisant suite à une décision judiciaire ou administrative d'aide sociale à l'enfance. **[DQS6]**

La Drees poursuivra l'enrichissement des comptes de la santé, sur les dépenses hospitalières, de deux façons : en affinant la décomposition des postes de dépenses et en désagrégant géographiquement le

6 Institut des Politiques publiques

7 Enquête auprès des établissements d'hébergement pour personnes âgées

compte de l'hôpital. Comme le requiert le cadre central de la comptabilité nationale, les dépenses de soins à l'hôpital sont estimées par la somme des coûts de l'hôpital (rémunérations des personnels, consommations intermédiaires, etc.), de façon indépendante de ses recettes. La mise en œuvre actuelle de cette méthode ne permet pas de commenter de façon suffisamment détaillée l'évolution de la dépense de soins à l'hôpital. Pour améliorer cela, la Drees prévoit d'exploiter le système d'informations Diamant du PMSI<sup>8</sup>. Il est prévu que ce chantier aboutisse pour la publication du panorama des comptes de la santé de septembre 2026.

## **Construction d'un système d'information pour l'analyse économique et financière des opérateurs privés des domaines sanitaire et médico-social**

La Drees a lancé les travaux pour construire un système d'information permettant l'analyse économique et financière des opérateurs privés des domaines sanitaire et médico-social.

Il s'agit d'une opération très lourde et qui nécessite des compétences très spécifiques. Elle s'étendra sur plusieurs années. En 2025, trois axes prioritaires ont été identifiés et devront être poursuivis en 2026 :

- la mise au point d'une méthodologie de construction d'une version « statistique » du répertoire FINISS<sup>9</sup>, permettant de tester la qualité des identifiants d'entreprise (SIRET, SIREN) qui y sont reportés et de mener les travaux nécessaires à leur correction lorsqu'ils sont erronés ou obsolètes.

Cette méthodologie sera testée et mise en œuvre progressivement, y compris par les sous-directions de la Drees, selon l'ordre de priorité des demandes analytiques adressées ;

- la construction d'un système d'information unifié à partir des liasses fiscales « brutes » transmises par la DGFIP, et couvrant la diversité des types (IR-BNC, IR-BIC vs IS) et des régimes (RSI/BRN vs DECC) d'imposition des agents économiques d'intérêt ;
- la mise au point d'une méthodologie d'exploitation du SNDS afin de construire différents indicateurs d'activité et de financements publics perçus par les opérateurs privés. Ces travaux sont menés avec l'aide de la Cnam (pour le secteur de la radiologie) et de la sous-direction de la Drees des synthèses, études économiques et de l'évaluation (en articulation avec la méthodologie de micro-fondation des dépenses de santé).

### **1.4 Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage**

Dans le cadre du **dispositif OLINPE**, des travaux ont été conduits pour produire des nomenclatures partagées : elles concernent notamment les mesures d'aide sociale à l'enfance, les informations préoccupantes et les motifs et les facteurs de danger et de vulnérabilité. Ces nomenclatures sont centrales pour la comparabilité des données remontées par les logiciels des systèmes d'information des conseils départementaux.

### **1.5 Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion**

La Drees est engagée depuis plusieurs années dans une politique de mise à disposition de jeux de données en open data, de datavisualisations et des codes utilisés pour ses études. Elle promeut cette dynamique dans les domaines de la santé et des solidarités à l'échelle de ses ministères de tutelle dans le cadre de son rôle d'administrateur ministériel des données, des algorithmes et des codes sources (AMDAC). Enfin, en lien avec la Délégation au numérique en santé (DNS), la Drees assure la gouvernance des données de santé.

---

8 Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information

9 Fichier national des Établissements sanitaires et sociaux

En 2026, comme les années précédentes, de nouveaux codes sources seront mis à disposition. L'objectif est de prévoir dès la conception d'une étude cette mise à disposition des codes.

- **Évolution de la diffusion des indicateurs sociaux départementaux** : les ISD sont coproduits par la Drees et l'Insee depuis 2008 à l'issue d'un rapport d'un groupe de travail du Cnis. Depuis cette date, leur liste et leur mode de diffusion n'ont pas évolué. Une réflexion a été engagée par la Drees pour actualiser cette offre d'indicateurs, la rendre plus lisible et simplifier sa production. Elle visera notamment à offrir une diffusion dans des formats plus compatibles avec l'open data et s'appuiera sur l'outil de datavisualisation (Vilas) qui présente les données localisées sur le champ de l'action sociale.
- **Dans le cadre du dispositif Olinpe, un outil de datavisualisation dénommé Dat'Ase** a été mis à disposition des correspondants en charge de la protection de l'enfance au sein des conseils départementaux fin 2025. Il contient des données issues du dispositif Olinpe ainsi que des données issues des volets « Bénéficiaires de l'aide sociale à l'enfance » et « Dépenses » de l'enquête Aide sociale menée chaque année auprès de l'ensemble des conseils départementaux.
- **Enquête Aide sociale – plaquette de restitution des résultats aux départements** : afin de développer la communication autour des données mises à disposition par la Drees à partir de l'enquête annuelle Aide sociale auprès des départements, un document de synthèse, personnalisé pour chaque département et présentant les principaux indicateurs produits à partir de l'enquête est en cours de développement. Il sera transmis avec le courrier de lancement de l'enquête de l'année N avec les résultats N-1, courrier envoyé aux présidents des conseils départementaux.
- **Projet de datavisualisation « les familles dans les politiques sociales »** : les familles avec enfant(s), en particulier lorsque les enfants sont jeunes, constituent une population dont les caractéristiques se distinguent fortement de la population des ménages dans son ensemble, notamment en matière de niveau de vie. Ce projet vise à produire et diffuser des statistiques de premier niveau sur la population des familles avec enfant(s) en France - en distinguant notamment différents seuils d'âge pour le plus jeune enfant, différentes configurations familiales ainsi que le nombre d'enfants - à partir de sources variées périodiques (Recensement, ERFS, etc.). Le produit, qui a vocation à être pérennisé, permettra de décrire la situation d'emploi, le niveau de vie, les conditions de logement de ces différentes sous-populations de familles, ainsi que des éléments sur les bénéficiaires de prestations familiales et sur la redistribution socio-fiscale afin d'apporter les éléments de cadrage nécessaires aux acteurs de l'écosystème en charge des politiques familiales.  
**[DSQ10]**

## 2. Appariements de données individuelles utilisant le CSNS, prévus en 2026

Nom et finalité du dispositif final	Fichier 1		Fichier 2		Champ du fichier résultant de l'appariement
	Nom du fichier	Propriétaire	Nom du fichier	Propriétaire	
Insertion professionnelle des étudiants en formation au travail en 2017	Enquête Étudiants 2017	Drees	Base Tous Salariés (BTS)	Insee	intersection du champ
Statistiques détaillées sur les salaires des professionnels de santé	Registre partagé des professionnels de santé (RPPS)	Drees	BTS / Siasp	Insee	Professionnels de santé salariés
Statistiques détaillées sur les revenus des professionnels de santé	Registre partagé des professionnels de santé (RPPS)	Drees	Fidéli	Insee	Professionnels de santé libéraux et salariés
Système d'observation obstétrical, périnatal et infantile (SNOOPI)	Bulletins d'état civil	Insee	Fidéli	Insee	Femmes ayant accouché
Système d'observation obstétrical, périnatal et infantile (SNOOPI)	Bulletins d'état civil	Insee	Certificats de santé des premiers âges	Drees	Nouveaux-nés
Parcours judiciaire des mineurs et des jeunes majeurs de l'ASE	Olinpe 2024	Drees	Cassiopée enrichi de Parcours	SSER	Complémentarité des champs (population de référence Cassiopée)
Parcours judiciaire des mineurs et des jeunes majeurs de l'ASE	Olinpe 2024	Drees	Cassiopée enrichi de Parcours et de Wineurs	SSER	Complémentarité des champs (population de référence Cassiopée)
Trajectoire professionnelle des jeunes de l'ASE	Olinpe 2024	Drees	Force	Dares	Intersection du champ (population de référence Olinpe)
Trajectoire professionnelle des jeunes de l'ASE	Olinpe 2024	Drees	Imilo	Dares	Intersection du champ (population de référence)

					Olinpe)
Données de scolarité des jeunes de l'ASE	Olinpe 2024	Drees	Scolarité	Depp	Intersection du champ (population de référence Olinpe)
Suivi de l'insertion professionnelle des étudiants aux professions sociales	Enquêtes Etudiants 2017 et 2022	Drees	BTS	Insee	Intersection du champ (population de référence enquête)
Retraite : l'objectif est d'étudier la faisabilité pour la Drees de la production de l'EIC directement à partir du RGCU.	RGCU	DSS	EIC	Drees	La Drees a demandé une extraction du RGCU sur le même champ que l'EIC donc champ identique.
Retraite supplémentaire et carrière : l'objectif est de caractériser, grâce à l'EIC, les détenteurs de produit d'épargne retraite.	EIC	Drees	IER	GIP Union Retraite	Champ de l'EIC (l'IER est exhaustif)
Retraite et perte d'autonomie	EIR-EIC	Drees	RI-Autonomie	Drees	Intersection de champ
Retour dans l'emploi et sortie des minima sociaux selon l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA	RI-insertion	Drees	Eniacrams	Drees	Ensemble des bénéficiaires du RSA entre 2017 et 2022
Handicap et perte d'autonomie	RI PCH 2016	Drees	RI APA ASH 2017	Drees	Champ du fichier 1
Cumul de prestations du handicap	RI Autonomie, partie CD	Drees	FR6	CNAF	Champ du fichier 1
Cumul de prestations du handicap	RI Autonomie, partie CD	Drees	Pensions d'invalidité	CNAM ou PASSREAU	Champ du fichier 1
Revenus et prestations du handicap	Ri Autonomie, partie CD	Drees	Fideli	Insee	Champ du fichier 1
Prestations des personnes handicapées, niveau départemental	VQS	Drees	RI Autonomie	Drees	Champ du fichier 1
Prestations des	Autonomie M-I	Drees	RI Autonomie	Drees	Champ du fichier 1

personnes handicapées					
Emploi et handicap	Autonomie M-I	Drees	DSN - BTS	Insee	Champ du fichier 1
Emploi et handicap	Autonomie M-I	Drees	DSN - SISMO	Dares	Champ du fichier 1
Prestations d'autonomie des résidents d'Ehpad	EHPA	Drees	RI Autonomie	RI Autonomie	Champ du fichier 1
Prestations des résidents d'Ehpad	EHPA	Drees	FR6	CNAF	Champ du fichier 1
Revenus des résidents d'Ehpad	EHPA	Drees	Fideli	Insee	Champ du fichier 1
Prestations des personnes handicapées	Autonomie Etab-I	Drees	RI Autonomie	Drees	Champ du fichier 1
Prestations autonomie et protection de l'enfance	Autonomie PE	Drees	RI Autonomie	Drees	Champ du fichier 1
Prestations de l'ASE et handicap	Autonomie PE	Drees	OLINPE	Drees	Champ du fichier 1
AAH et handicap, niveau départemental	VQS	Drees	FR6	CNAF	Champ du fichier 1
Étudier les limitations des bénéficiaires du RSA, niveau départemental	VQS	Drees	RI INSERTION	Drees	Champ du fichier 1
Trajectoire et handicap	VQS	Drees	EDP	Drees	Champ du fichier 1
Emploi et handicap	VQS	Drees	DSN - SISMO	Dares	Champ du fichier 1
Emploi et handicap	VQS	Drees	DSN - Insee	Insee	Champ du fichier 1
Emploi et handicap	VQS	Drees	Base non salarié	Insee	Champ du fichier 1
Emploi et aidants	Autonomie M-A	Drees	DSN	Insee	Champ du fichier 1
Emploi et handicap	Autonomie Etab-I	Drees	DSN (Insee ou SISMO)	Insee/Dares	Champ du fichier 1
Emploi et handicap	Autonomie Etab-A	Drees	DSN	Insee	Champ du fichier 1
Patrimoine et handicap	RI ATNM	Drees	BPF	Insee	Champ du fichier 1

## 0. Orientations pour 2026

---

En 2026, l'activité de l'Ined s'inscrit dans l'élaboration de son contrat d'objectifs et de performance 2026-2030. Ce contrat permettra de mettre en œuvre le projet scientifique qui a été approuvé fin 2025 par le conseil scientifique de l'Institut. Ce projet s'articule autour de cinq grandes orientations :

- *Les dynamiques des populations dans le temps et dans l'espace* : les inégalités à travers les évolutions de la fécondité, de la mortalité et des migrations, en mettant l'accent sur la « granularité » temporelle et géographique des données : l'accès à des données de plus en plus précises permet des études de tendance ou des comparaisons à des échelles géographiques plus ou moins fines, et de croiser perspectives locales et globale.
- *Parcours de vie, rapports sociaux et inégalités* : les inégalités, objet d'étude central à l'Ined, sont analysées sous l'angle spécifique des parcours de vie, avec une dimension longitudinale. En effet, ces inégalités opèrent et se construisent sur les différentes périodes de la vie, de l'enfance jusqu'à la vieillesse. Elles sont aussi conçues dans leurs dimensions intersectionnelles de genre, race ou origine, classe sociale, identité sexuelle et sexualités.
- *Politique, institutions et populations* : les travaux portent sur les politiques publiques avec un accent particulier mis sur l'éducation et sur l'accès aux droits, notamment pour des populations vulnérables. Les recherches portent aussi sur les établissements accueillant des populations spécifiques (personnes dépendantes ou détenus) et leur effet sur les trajectoires de vie des individus.
- *Les cadres de l'intimité et des relations interpersonnelles* : les trajectoires de vie sont influencées par les interactions sociales qui ne se réfèrent pas exclusivement à la famille et au couple formel. L'ensemble de ces relations interpersonnelles façonnent l'espace des possibles de chacune et de chacun et renvoient aux violences de genre ainsi qu'à la justice reproductive.
- *Approches critiques et innovations méthodologiques* : les recherches de l'Ined s'accompagnent d'une réflexion critique autour des concepts, des approches et des données utilisées, d'autant plus importante qu'elle intervient dans un contexte d'innovations méthodologiques fortes - en partie dues aux potentialités de l'intelligence artificielle - mises au service de l'exploitation de données de plus en plus diversifiées et, pour certaines, massives, mais aussi du développement de la Science Ouverte et du renforcement du lien entre sciences et sociétés.

Le projet d'Observatoire des parcours de vie (Equipex+ « LifeObs »), en partenariat avec l'Insee, PROGEDO, l'Université Paris Dauphine et les universités de Bordeaux et Strasbourg, officiellement lancé en février 2022, se poursuivra en 2026. Ce projet comporte quatre départements : un département « collecte », qui concerne sept enquêtes portant sur les différentes étapes du parcours de vie (cohorte d'enfants GUIDE, enquête Envie sur l'entrée dans la vie affective et sexuelle des jeunes, enquête Erfi 2 sur les relations interfamiliales et intergénérationnelles, enquête FamEmp sur les liens entre vie familiale et vie professionnelle, enquête Familles de l'Insee sur la diversité des situations familiales, enquête sur la Fécondité et la Santé Reproductive dans les DROM et enquête SHARE sur le vieillissement de l'Université Paris-Dauphine) ; un département « innovation » qui vise à mettre en commun des réflexions sur le multimode, les incitations financières, les outils de conception de questionnaire et l'appariement des données d'enquête aux données administratives ; un département « diffusion » en charge de la mise à disposition des données et métadonnées d'enquêtes du projet et des enquêtes historiques, auprès des chercheurs français et internationaux ; et le département « formation » qui propose des supports de formation aux plateformes universitaires de données (PUD) à partir des données d'enquêtes (anonymisées par des méthodes adaptées) sur les trajectoires de vie.

La décision n°2022-1583 de l'ARCEP ([https://www.arcep.fr/uploads/tx\\_gsavis/22-1583.pdf](https://www.arcep.fr/uploads/tx_gsavis/22-1583.pdf)) a eu un impact majeur sur la pratique des enquêtes téléphoniques de l'institut. Cette évolution visant à protéger contre le démarchage téléphonique a introduit des Numéros Polyvalents Vérifiés (NPV) pour identifier les appels réalisés à partir de systèmes automatisés d'appel, systèmes utilisés par la plupart des instituts de sondage. Cette décision a eu des répercussions pour les enquêtes téléphoniques par automate. Plusieurs pistes de protocoles ont été explorées (à l'Ined et ailleurs) pour essayer de limiter ces effets et de trouver des solutions.

Un recours auprès du conseil d'Etat, pour faire évoluer la réglementation, avait été déposé en 2024 par le syndicat des instituts de sondages SYNTEC ; l'Ined y avait contribué par un courrier indiquant les conséquences de cette évolution sur la pratique d'enquêtes. Le [Conseil d'Etat](#) avait rejeté cette demande. Toutefois, des avancées ont été réalisées en

2025. Un texte proposé par le Sénat sur le démarchage téléphonique a été intégré à la proposition de loi dite Cazenave, sur la lutte contre la fraude aux aides publiques, qui a été adoptée par les assemblées (nationale et le Sénat) le 21 mai 2025 (et entrera en application en août 2026). Ce texte prévoit une interdiction du démarchage téléphonique non consenti, tout en ouvrant la voie à une exception pour les enquêtes et sondages. C'est-à-dire qu'il autorise le gouvernement à fixer, par arrêté, une liste restreinte d'organisations (identifiés sur un jeu de critères dans l'article 16 de cette loi). La mise en place pratique reste encore à organiser en 2026 mais cet article semble mettre fin au souci soulevé par l'utilisation des NPV pour les enquêtes de l'institut. Les réflexions se poursuivront en 2026.

## 1. Travaux nouveaux et projets pour 2026

---

### 1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; refonte importante d'enquêtes régulières

*Il s'agit de toutes les enquêtes statistiques, i.e. pour lesquelles un avis d'opportunité va être demandé ou a été obtenu. On précisera en particulier le mode de collecte envisagé.*

*Penser à citer le cas échéant les appariements entre données individuelles d'enquête et autres fichiers envisagés (enrichissements).*

#### a) ELFE : étude longitudinale française depuis l'enfance

La cohorte ELFE a débuté en 2011 avec l'inclusion de 18 300 enfants nés dans un échantillon de maternités métropolitaines. Une mère sur deux a consenti au suivi de son enfant. Ce suivi s'est poursuivi au rythme d'un entretien annuel jusqu'aux 3 ans et demi de l'enfant. Les interrogations ont été plus espacées ensuite. En 2025, a débuté l'enquête de suivi à 14 ans. Le recueil change de modalité avec un protocole par questionnaire en ligne au lieu de recueils par téléphone ou en face-à-face auxquels sont habitués les familles. L'enquête a débuté auprès des parents en 2025. Une version papier courte du questionnaire pour les familles n'ayant pas répondu aux questionnaires en ligne est prévue mi 2026. L'enquête se poursuivra en 2026 auprès des adolescents pour lesquels le consentement des parents aura été obtenu. Une attention particulière sera portée sur l'analyse de l'engagement direct des adolescents en tant que répondants, incluant l'étude d'une gratification conditionnelle ou non sous la forme d'un chèque cadeau « culture ». (A noter que les enquêtes auprès des adolescents concernent également les enfants de la cohorte « Epipage 2 » qui suit des enfants nés prématurés la même année (Inserm)).

#### b) Enquêtes en préparation à l'Ined qui pourraient nécessiter un tirage d'échantillon dans Fidéli

En 2025, l'Ined a continué à préparer des enquêtes qui pourraient nécessiter le tirage d'échantillons dans Fidéli, être présentées en 2026 au CNIS pour avis d'opportunité, puis au comité du label.

Au moins cinq enquêtes en préparation pourraient être dans ce cas :

- Une enquête sur la fécondité et la santé reproductive en Outre-mer (« Parcours de fécondité outre-mer et santé reproductive - ParFécOMSa ») dont la collecte est prévue en 2028-2029. Il s'agira d'interroger entre 2 000 et 2 500 femmes et hommes âgés de 18 à 49 ans dans chaque département (Martinique, Guadeloupe, La Réunion et Guyane) sur leur parcours génésique, les intentions de fécondité, les pratiques contraceptives, l'expérience de l'IVG, la santé reproductive et l'accès aux soins. Le questionnaire (45 minutes) mobilisera le réseau des enquêteurs de l'Insee. Aucun appariement avec les données de santé n'est envisagé pour cette enquête.
- Une nouvelle cohorte dite GUIDE (anciennement Eurocohort) visant à étudier le bien-être des enfants, dans le cadre d'un projet européen. Un pilote a été réalisé en 2023 en France et quatre autres pays européens. La première vague de l'enquête auprès d'un échantillon d'enfants de 8 ans prévue en 2027 a été décalée à 2028 afin de permettre à un plus grand nombre de pays européens d'y participer. Une collecte auprès de nouveau-nés était planifiée pour 2029 mais a été repoussée sine die. L'Insee a donné son accord pour tirer l'échantillon des enfants de 8 ans dans Fidéli. Des appariements avec d'autres données pourraient également être mis en place.
- Enquête Virage (Violence et rapports de genre) Guyane : cette enquête prévue en 2029 serait une enquête auprès d'une population de femmes et d'hommes âgés entre 18 et 69 ans représentative de la diversité de la population de Guyane. L'enquête reprendrait le questionnaire de l'enquête Virage Dom, mais en l'adaptant aux spécificités locales (forte immigration, spécificités des populations de l'intérieur...) et dans plusieurs langues (français, portugais brésilien, créole haïtien, sranan tongo, bushinengués). L'enquête vise à compléter en Guyane les enquêtes Virage conduites en 2015 en métropole et en 2018 à la Réunion et dans les Antilles, héritières de

l'enquête nationale contre les violences faites aux femmes (ENVEFF) et de son extension dans les outre-mer, réalisées dans les années 2000. La faisabilité d'avoir recours au réseau des enquêteurs Insee n'a pas abouti, l'Ined sollicitera donc un prestataire de collecte. Un tirage dans les enquêtes annuelles de recensement pourrait être demandé.

- Les secondes vagues de deux enquêtes collectées en 2024 passeront au Comité du Label en 2026 :  
**L'enquête ERFI 2 sur les relations familiales et intergénérationnelles** correspond à la participation française au deuxième cycle de l'enquête internationale GGS – Gender and Generation Survey, dont la première vague a été réalisée en 2024. L'échantillon a été tiré dans Fidéli (avec une surreprésentation des déciles extrêmes de niveau de vie et des individus en couple de même sexe), et un appariement aux fichiers administratifs (notamment fiscaux, mais aussi d'emploi) sera réalisé en 2026 (les modalités de réalisation sont inscrites dans une convention signée entre l'Insee, la DGFIP, le CASD et l'Ined). La seconde vague de collecte aura lieu en 2027 et reposera sur un protocole multimode concurrentiel encourageant les individus à répondre sur un mode web, avec possibilité de réaliser les entretiens par téléphone. Un suivi des individus et des établissements ayant répondu à l'enquête a démarré en 2024, et se poursuivra jusqu'à la prochaine vague d'enquête. Cette enquête a obtenu l'avis d'opportunité du CNIS en décembre 2021 et sera présentée au comité du label au printemps 2026.  
La première vague de **l'enquête FamEmp sur la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle** a été réalisée en 2024. Sa conception s'est faite en concertation étroite avec l'équipe du projet ERFI 2 (voir ci-dessus) car elle porte sur des sujets proches. Ainsi, de façon symétrique, l'échantillon a été tiré dans Fidéli (avec une surreprésentation des déciles extrêmes de niveau de vie et des personnes bénéficiant de l'AEEH, par appariement avec les données CNAF de Fidéli), et un appariement aux fichiers administratifs (notamment fiscaux, mais aussi d'emploi) sera réalisé en 2026. Pour la vague de 2027, un échantillon de rafraîchissement sur les 20-22 ans est prévu. Un pilote est planifié pour le printemps 2026. La collecte aura lieu début 2027 et reposera sur un protocole multimode. Par ailleurs, l'enquête comporte un volet employeur qui est issu des réponses au volet individus pour les établissements de plus de dix salariés dans lesquels les répondants travaillent ; aucun échantillon complémentaire ne sera tiré. Sa collecte aura également lieu en 2027. Un suivi des individus et des établissements ayant répondu à l'enquête a démarré en 2024, et se poursuivra jusqu'à la prochaine vague d'enquête. Cette enquête a obtenu l'avis d'opportunité du CNIS en décembre 2021 et sera présentée au comité du label à l'automne 2026 avec une demande de caractère obligatoire.

## 1.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; refonte ou évolution importante d'un système d'information statistique existant

L'un des chantiers majeurs initié en 2025 concerne les appariements de données issues de fichiers administratifs pour permettre le suivi passif d'individus participant à des enquêtes inscrites dans une temporalité longue, telle que la cohorte Elfe. Une réflexion commune a été engagée avec les cohortes d'adultes en population générale Constances (Inserm) et E3N-Génération (Inserm). Ces appariements permettraient d'ouvrir de nouvelles perspectives pour décrire plus finement et améliorer la connaissance de phénomènes sociaux associés aux inégalités en santé. Plusieurs rencontres avec l'Insee ont eu lieu en 2025 pour en étudier la faisabilité. Le CNIS s'est réuni en juin 2025 et a adopté un cadre de référence pour ces appariements. Des groupes de travail entre les cohortes et Resil ont été mis en place pour aboutir à la présentation mi 2026 d'une base de travail permettant de débiter la demande concrète d'appariement fin 2026.

Un nouveau chantier concerne la Base de données "CLD-Ined" sur le travail des enfants. Cette base est un outil empirique visant à saisir le phénomène du travail des enfants à l'échelle mondiale, dans toute l'étendue permise par les données disponibles. Elle répond à un manque identifié de longue date dans la littérature. Fondée sur des enquêtes spécialisées auprès des ménages, elle regroupe et documente un ensemble d'indicateurs calculés à partir des microdonnées. Ces indicateurs incluent les mesures standards de l'Organisation internationale du Travail (OIT), complétées par l'estimation de leur incertitude statistique, ainsi que de nouveaux indicateurs offrant un niveau de détail plus fin - selon l'âge, le type de travail et le volume horaire - accompagnés d'outils de visualisation destinés à faciliter l'exploitation des données. Cette base répond à une double exigence : contribuer au suivi des standards internationaux tout en soutenant la recherche empirique dans une perspective plus contextualisée.

Depuis vingt ans, l'ONU, la Banque mondiale et l'OCDE produisent -en parallèle- des bases de données bilatérales sur les stocks de migrants internationaux. Elles prennent la forme de matrices croisant pays d'origine et de destination permettant d'estimer le nombre de migrants de chaque origine dans chaque destination. En principe, elles devraient fournir des résultats similaires, mais des recherches préliminaires révèlent de très fortes divergences, mettant en cause la fiabilité de ces données, qui sont pourtant des sources essentielles pour la connaissance des migrations internationales. Le projet ABIMS vise à étudier de façon systématique ces incohérences et leurs conséquences. Ce projet est guidé par 3 objectifs (1) créer une base de données unique (dite ABIMS) rassemblant la douzaine de bases existantes pour la période 1960–2024 ; (2) élaborer une méthode statistique pour détecter les valeurs aberrantes, quantifier les écarts entre sources, en modéliser les facteurs explicatifs ; (3) évaluer dans quelle mesure les résultats sur les tendances et déterminants des migrations internationales varient selon les sources.

### **1.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés**

#### **1.4 Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage**

#### **1.5 Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion**

L'Ined poursuivra sa politique de mise à disposition de ses données d'enquêtes à la communauté scientifique à travers son catalogue de données - DataIned et l'application de commande Quetelet PROGEDO (diffusion de fichiers de production de recherche). Pour chaque nouvelle enquête diffusée, une communication standard sous forme de flyers et mails est également désormais préparée. En 2026, l'Ined souhaite mener une réflexion sur la mise à disposition à la communauté scientifique, de fichiers détaillés tout en respectant au mieux la politique de la science ouverte.

L'Ined poursuivra la création et la diffusion de Fichiers pédagogiques anonymisés (FPA), ne contenant plus de données identifiantes et donc largement accessibles au grand public, sur le modèle des fichiers détails diffusés par le SSP. Ces fichiers, élaborés dans le cadre du projet LifeObs, ont notamment pour objectif l'implémentation de kits pédagogiques sur l'utilisation des données d'enquête.

Une part croissante des ouvrages du fonds de l'Ined, ainsi que les nouveautés sont consultables gratuitement au sein des collections Ined Éditions sur la plateforme OpenEdition Books. Le service des éditions de l'Ined travaille par ailleurs à la rédaction de politiques de données associées aux publications, et de politiques d'auto-archivage. En 2025, le service a créé une nouvelle collection (Premiers résultats d'enquête) afin de diffuser plus rapidement les premiers résultats des enquêtes ; cette collection sera utilisée pour la première fois pour les enquêtes ERFI2 et Familles et employeurs en 2026.

Une mission concernant la valorisation et la gestion des données démographiques, et notamment de la conjoncture démographique, se poursuivra en 2026, dans le but de créer de nouveaux supports (site web, datavisualisation, animations, etc.) permettant de donner à voir et à comprendre ces données. Elle s'articulera avec les travaux de refonte du site web de l'Ined, qui ont démarré en 2024 et dont l'ouverture est prévue mi février.

La mission Science Ouverte (MISO) de l'Ined, qui a ouvert son site web à l'été 2023, continuera en 2026 pour diffuser les bonnes pratiques en termes d'outils, de méthodes, de publications et de données dans le cadre de la Science Ouverte.

## 0. Orientations pour 2026

---

Les évolutions en cours ou à venir du recensement de la population répondent à deux objectifs :

- répondre aux besoins statistiques exprimés par les utilisateurs en rénovant le questionnaire logement afin qu'il entre en production lors de l'enquête annuelle de recensement 2027) ;
- améliorer la diffusion des résultats (diffusion de données aux carreaux, avancement d'un an de la diffusion des populations de référence).

Pour ce qui concerne la base de répertoire des personnes physiques (BRPP), l'année 2026 continuera comme 2025 d'être marquée par la poursuite du projet de refonte du système d'information. Après la mise en production fin 2025 des premières API de consultation du RNIPP<sup>10</sup>, 2026 sera consacrée au développement du nouvel algorithme d'identification, à l'instruction de l'intégration des filiations dans le RNIPP et de la synchronisation avec les causes de décès. La réflexion sur les chaînes de traitement des données statistiques se poursuivra également avec l'Unité des études démographiques et sociales de la DSDS<sup>11</sup>.

Pour ce qui concerne le répertoire électoral unique (REU), les évolutions ne pourront être effectuées qu'après les élections municipales. Il s'agira en premier lieu d'intégrer diverses nouvelles dispositions réglementaires (sur le contrôle de la nationalité et la conservation des données).

Après une répétition générale organisée en 2025, le répertoire de la démographie va produire, en 2026, les univers de référence des individus et des logements pour le millésime 2025. Ils serviront notamment à alimenter la base de sondage des enquêtes ménages. Les retours des premiers utilisateurs et leur comparaison aux enquêtes annuelles de recensement permettront d'en améliorer la qualité pour réduire la surcouverture importante du dispositif actuel.

---

10 Répertoire national d'identification des personnes physiques

11 Direction des Statistiques démographiques et sociales de l'Insee

## 1. Travaux nouveaux et projets pour 2026

---

### 1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; refonte importante d'enquêtes régulières

Des premiers travaux ont été amorcés fin 2025 et seront poursuivis en 2026 (maquettes et tests du questionnaire, cartographie du territoire, etc.) afin de préparer la **collecte du recensement exhaustif de la population en Polynésie française** qui se déroulera du 2 septembre au 2 octobre 2027.

Afin de décider des modalités du **recensement à Mayotte** à partir de 2027, un bilan du recensement exhaustif de 2025 sera dressé vers la fin du premier trimestre 2026.

**Refonte de la feuille logement** : sur la base des consultations menées auprès d'utilisateurs des données du recensement (Insee et SSM) et de commissions du Cnis en 2025 ainsi que des résultats du test quantitatif mené en octobre 2025, une nouvelle version de la nouvelle feuille logement a été actée par le comité directeur de l'Insee et approuvée par le bureau du Cnis en décembre 2025. Les développements seront ainsi engagés en 2026 en vue d'une mise en production pour l'enquête annuelle de recensement 2027. (Cnerp n° 5)

**Refonte de la collecte des communautés** : la collecte des communautés est actuellement réalisée en priorité *via* des questionnaires papier. En revanche, lorsque les résidents ne peuvent ou ne veulent pas répondre au questionnaire du recensement, le responsable de la communauté fournit alors les informations sur les résidents. Une nouvelle application permettant aux responsables des communautés de renseigner directement et de manière sécurisée ces informations nécessaires au recensement sera développée en 2026 et expérimentée par quelques établissements régionaux de l'Insee pour l'enquête de recensement 2027 en vue d'une généralisation de son utilisation à l'enquête de recensement 2028.

### 1.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; refonte ou évolution importante d'un système d'information statistique existant

Depuis septembre 2025, le département de la démographie est responsable des univers de référence des individus et des logements dans le cadre de la mise en production du projet Résil. (Cnerp n°4) L'objectif est de fournir une photographie des logements présents sur le territoire au 1<sup>er</sup> janvier ainsi que des personnes résidentes à cette date. La production des univers de référence s'appuie sur l'appariement des sources alimentant le répertoire Résil. Un premier univers de référence a été produit sur 2024 à des fins de tests. À partir du millésime 2025, les univers de référence seront utilisés dans les productions statistiques de l'Insee (base de sondage des enquêtes ménage, recensement de la population, études sur les revenus...). L'examen de la qualité de cette première version en production des univers de référence sera un enjeu de l'année 2026 au vu des premiers retours des utilisateurs et d'une confrontation avec les données des enquêtes annuelles de recensement.

Chaque année, un **appariement** est réalisé entre les **enquêtes annuelles de recensement et les données fiscales**. Ses finalités sont multiples allant d'un besoin de géocodage à une récupération de variables auxiliaires pour des besoins d'imputation (production de données carroyées, correction de la non-réponse) à l'alimentation de relances téléphoniques sur les opérations de post-collecte de l'enquête de recensement. En 2026, ces appariements permettront de préparer la substitution de données recueillies sur la feuille de logement qui ne seront plus posées à partir de 2027 par des variables issues des données fiscales (cas de la période de construction).

### 1.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

En collaboration avec l'Unité des études démographiques et sociales de la DSDS, une analyse de la qualité de la collecte des **données sur les Pacs**<sup>12</sup> auprès des communes et des notaires est en cours en 2026.

En réponse à des demandes répétées d'élus et pour répondre aux demandes européennes de raccourcir les délais pour la production des données démographiques, le département de la démographie va modifier le calendrier de publication des produits de diffusion du recensement. Ainsi, la production des populations de référence et des indicateurs socio-démographiques tirés du recensement de la population seront disponibles une année plus tôt. Ce gain de fraîcheur est obtenu par un aménagement des méthodes d'estimation du recensement dont les impacts ont été présentés dans un groupe de travail de la Cnerp. Cette évolution impliquera que les populations de référence du millésime 2025 publiées en décembre 2026 se substitueront aux populations de référence du millésime 2023 authentifiées l'année précédente. Par ailleurs, les indicateurs démographiques du recensement du millésime 2025 seront publiés en juin 2027 et remplaceront ceux du millésime 2023 publié un an auparavant.

### 1.4 Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

Sans objet

### 1.5 Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

La **diffusion en ligne des décès nominatifs** sera revue en 2026 en lien avec la Dinum (data.gouv).

La diffusion de données aux carreaux mise en place sur les données du RP 2021 pour répondre au règlement européen (*Census 2021*) va reprendre en 2026 sur le millésime 2023. Par ailleurs l'intégralité de la diffusion nationale du RP passera par le biais du catalogue de données Mélodi. Les produits de diffusion actuels seront repris. Des jeux de données correspondant aux données du dossier complet et des tableaux détaillés sera par ailleurs mis à disposition par l'intermédiaire d'une API accessible sur le site de l'Insee.

---

12 Pacte civil de solidarité

## 2. Appariements de données individuelles utilisant le CSNS, prévus en 2026

Nom et finalité du dispositif final	Fichier 1		Fichier 2		Champ du fichier résultant de l'appariement
	Nom du fichier	Propriétaire	Nom du fichier	Propriétaire	
Fournir à l'Ined des données sur le lieu de naissance des parents des enfants décédés	Bulletin d'état civil de décès	Insee	Bulletin d'état civil de naissance	Insee	Enfants décédés avant l'âge de 3 ans
Récupérer le secteur d'activité pour le recensement	EAR 2026	Insee	DSN mensuelles de janvier et février 2026	Insee	Individus de l'EAR
Produire les données carroyées du RP 2023	RP 2024	Insee	Fidéli 2023	Insee	Individus du RP
Réaliser les contrôles de collecte et de post-collecte	EAR 2026	Insee	Fidéli 2024	Insee	Adresses de l'échantillon de l'EAR 2025
Géolocalisation de l'EAR	EAR 2025	Insee	Fideli 2024	Insee	Individus de l'EAR
Amélioration de la qualité du Ril	Ril 2025	Insee	Univers de référence des logements	Insee	Adresses de l'univers de référence absentes du Ril dans les communes de plus de 10 000 habitants
Étudier l'apport de Resil au processus d'alimentation du Ril	Ril 2024	Insee	Répertoire des logements de Resil 2024	Insee	Bâtiments apparus dans le Ril
Étudier l'apport de Resil au processus d'alimentation du Ril	Ril 2024	Insee	Répertoire inter-administratifs des logements	Insee	Permis des bâtiments apparus dans le Ril
Traitement pour les pondérations du RP	EAR 2026	Insee	Univers de référence 2025	Insee	Logements et individus de l'EAR
Préparer l'intégration de données fiscales des logements au fichier de diffusion du RP	EAR 2024	Insee	Fidéli 2024	Insee	Logements et individus de l'EAR
Évaluation de la qualité de l'univers	Répertoire des logements de	Insee	Ril	Insee	Adresses des communes de plus

de références des logements	Résil 2024				de 10 000 habitants
Évaluation de la qualité de l'univers de référence des individus	Répertoire des individus de Résil 2025	Insee	EAR 2025	Insee	Individus des adresses à enquêter à l'EAR en 2025
Production du livrable alimentant la base de sondage des ménages (Nautile)	Données fiscales Majic, Fip, Pote, GMBI 2025	Insee	Données sociales Caf, MSA, Sise, Pasrau 2025	Insee	Univers de référence des individus et des logements
Production du livrable alimentant le recensement de la population (Achille)	Données fiscales Majic, Fip, Pote, GMBI 2025	Insee	Données sociales Caf, MSA, Sise, Pasrau 2025	Insee	Univers de référence des individus et des logements
Production du livrable permettant le calcul des indicateurs de revenus localisés (Filosofi)	Données fiscales Majic, Fip, Pote, GMBI 2025	Insee	Données sociales Caf, MSA, Sise, Pasrau 2025	Insee	Univers de référence des individus et des logements

- Insee -  
-Département des ressources et des conditions de vie des ménages -

## 0. Orientations pour 2026

---

Le programme de travail du DRCVM est fortement lié au calendrier des travaux sur les enquêtes ménages. L'année 2026 sera notamment marquée par la collecte de deux grosses enquêtes apériodiques : Emploi du temps, dont la collecte a commencé en septembre 2025, et Budget de Famille dont la collecte a commencé en janvier 2026. Parmi les enquêtes annuelles, l'année 2026 correspond à la première étape de la bascule de l'enquête SRCV dans les outils de la filière et à un changement de protocole de l'enquête TIC ménages, qui est renommée Enquête sur les usages du numérique. En 2026, les travaux d'aval sur l'enquête Sans Domicile 2025 se poursuivront, pour une diffusion des résultats au second semestre, de même que les travaux de préparation de l'enquête sur les Revenus et les conditions de vie des jeunes (ENRJ) de 2027.

Concernant les données administratives, les travaux sur la base de la propriété foncière (BPF) se poursuivront : après la partie détention finalisée en 2025 avec la première diffusion des données en octobre, on mettra en place la valorisation des biens immobiliers. Les travaux sur la détention des entreprises (Fidélipro) se poursuivront également, avec le D2E<sup>13</sup>. Ces deux projets alimenteront, entre autres, la refonte de l'enquête Histoire de vie et Patrimoine, dont le prochain millésime est prévu en 2029.

## 1. Travaux nouveaux et projets pour 2026

---

### 1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; refonte importante d'enquêtes régulières

En 2026, les équipes seront pleinement mobilisées pour assurer le succès des enquêtes Emploi du Temps (EDT) et Budget des Familles (BDF), deux enquêtes majeures actuellement en cours de collecte. Lancée le 1<sup>er</sup> octobre 2025, l'enquête EDT se poursuivra jusqu'en septembre 2026, tandis que l'enquête BDF, débutée le 1<sup>er</sup> janvier 2026, s'achèvera en décembre. Ces deux enquêtes représentent un défi opérationnel et méthodologique de premier plan, tant par leur ampleur que par leur complexité.

L'année sera marquée par une triple priorité : en premier lieu, garantir la fluidité et la qualité de la collecte en cours. En deuxième lieu, permettre la réalisation de post-enquêtes à la suite de la collecte. En troisième lieu, avancer de manière proactive sur les travaux en aval. Cela inclut l'avancée des travaux de saisie, codification et d'apurement des données, mais également l'avancement de travaux méthodologiques (pondérations, imputations, analyse des effets de mode).

Pour l'enquête BDF, un test pilote sera également déployé en fin d'année, afin d'anticiper et de préparer l'édition 2030.

En 2026, la préparation de l'édition 2027 de l'enquête nationale sur les Ressources des jeunes (ENRJ) se poursuivra [DQS. 6]. Cette enquête, menée en co-maîtrise d'ouvrage par l'Insee et la Drees, concernera les

---

13 Département des études économiques de l'Insee

jeunes âgés de 18 à 26 ans, en France métropolitaine et dans les quatre départements et régions d'outre-mer (DROM) historiques. En 2026, les travaux consisteront à choisir un protocole adapté pour les jeunes résidant en communautés et à définir le questionnaire, à la suite des concertations menées avec le comité scientifique. Une attention particulière sera portée à l'adaptation du dispositif aux spécificités des DROM. L'objectif sera de finaliser la méthodologie et d'organiser un nouveau test au quatrième trimestre 2026, afin de valider le questionnaire et le protocole complet de l'enquête.

L'année 2026 verra la poursuite des travaux statistiques aval de l'enquête auprès des personnes fréquentant les services d'aide, dite enquête Sans-domicile, après une collecte réussie au deuxième trimestre 2025. Il s'agira notamment de finaliser les travaux d'apurement et de pondération de l'enquête et de préparer la publication des premiers résultats, prévue d'ici la fin de l'année 2026.

Pour ce qui concerne les enquêtes régulières, en 2026, l'enquête sur les technologies de l'information et de la communication (TIC), désormais rebaptisée enquête sur les usages du numérique, entrera dans une nouvelle phase avec la mise en œuvre d'un nouveau protocole, multimode séquentiel (Internet, papier, téléphone), qui permettra d'augmenter encore la qualité des données. L'enquête évoluera vers un échantillonnage direct des individus, et non plus des ménages. L'enjeu principal de l'année consistera à finaliser la préparation de la collecte et à adapter l'ensemble des chaînes de traitement en aval, notamment les processus de pondération et de calage, et vérifier l'absence d'effet de mode. Ces ajustements sont essentiels pour garantir la robustesse des résultats et la comparabilité des données dans le temps.

La collecte du dispositif annuel Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) bascule en 2026 dans les nouveaux outils de la filière d'enquête (premières interrogations effectuées en face-à-face et réinterrogations par téléphone). Les outils n'étant pas complètement à la cible pour les fonctionnalités nécessaires à une gestion optimale de l'enquête, une deuxième phase est attendue pour 2027, qui sera préparée à la fin du premier semestre 2026 par l'intégration en tests des nouvelles fonctionnalités qui auront été développées par la filière. La bascule de la collecte dans les outils de la filière a par ailleurs pour conséquence en 2026 une refonte des chaînes traitement aval de l'enquête, pour s'adapter aux données (nouveaux formats et contenus) en sortie de collecte : données remises en collecte et constitution des fichiers de diffusion.

Des travaux sont en cours pour étendre la production de l'enquête sur les Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) à La Réunion, la Guadeloupe, la Martinique et la Guadeloupe et analyser la qualité des revenus mesurés. Cette analyse est menée en comparant plusieurs millésimes pour étudier la qualité de la mesure des évolutions des revenus et statuer sur une éventuelle diffusion de ces résultats et son degré de détail.

**[AVG. 8]**

## **1.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; refonte ou évolution importante d'un système d'information statistique existant**

Dans le cadre des travaux de refonte de l'enquête Histoire de Vie et Patrimoine (HVP) en vue de la collecte 2029 :

- sur le volet patrimoine immobilier, la base de la propriété foncière a été mise à disposition au CASD en 2025. En 2026, les travaux sur la valorisation des biens continueront en explorant différentes méthodes : modélisation économétrique ou *machine learning* à partir des prix des ventes (données DVF). Ces bases seront appariées avec les données de l'enquête HVP 2023 afin de voir si on retrouve les répondants à l'enquête et de comparer leurs réponses avec le contenu des bases administratives. L'ensemble de ces travaux permettront d'estimer le patrimoine immobilier des ménages ;

- sur le volet patrimoine professionnel, les travaux d'exploitation des liasses fiscales des entreprises et de Lifi se poursuivront avec le D2E pour aboutir dans l'année (projet Fidélipro). Il s'agit d'identifier les entreprises possédées par chaque individu et de les valoriser pour constituer une base exhaustive. Pour l'enquête HVP, il sera ensuite nécessaire de distinguer la possession d'entreprises selon que le ménage est « dirigeant » (situation qui correspond au « patrimoine professionnel » selon le concept de l'enquête HVP) ou non (« patrimoine financier » selon le concept de l'enquête HVP) ;
- sur le volet patrimoine financier, les travaux dépendront de la réception des fichiers Ficovie (assurance vie) et Ficoba (détenion des comptes et des livrets bancaires) détenus par la DGFiP. Les échanges se poursuivront. Les données de la base « Information sur l'épargne retraite (IER) » du groupement d'intérêt public (GIP) Union Retraite pourraient éclairer la détention de produits d'épargne retraite ; cette piste pourra être explorée selon les conclusions de la Drees qui expertise actuellement ces données ;
- sur le calendrier rétrospectif d'activité, le RGCU (répertoire de gestion des carrières unique) de la Cnav ou le panel POTE constitué par le D2E de l'Insee pourraient permettre d'alléger le questionnaire. Les échanges devront être initiés à ce sujet.

La production du fichier démographique sur les logements et les individus (Fidéli) se fera à partir de l'offre d'enrichissement de Résil.

En 2026, suite aux travaux sur l'appariement entre les millésimes 2022 de l'ERFS et de la Base Tous Salariés pour compléter les ERFS des revenus partiellement exonérés des stages, apprentissages et des jobs étudiants, les analyses se poursuivront sur les concepts de salaire à retenir et la façon dont ces informations complémentaires pourraient être intégrées à terme dans les chaînes de production.

Concernant Filosofi, après un millésime 2022 qui n'avait pas été diffusé pour cause de qualité insuffisante des données administratives, l'objectif de l'année 2026 est de finaliser la production du millésime 2023 et d'en assurer la diffusion, même si les données seront moins détaillées que pour le millésime 2021.

### 1.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Les travaux de rebasage de l'indice des prix des logements anciens (IPLA) se poursuivront en lien avec les Notaires. Il s'agira aussi d'expertiser le niveau de diffusion géographique.

### 1.4 Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

Sans objet

### 1.5 Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Sans objet

## 2. Appariements de données individuelles utilisant le CSNS, prévus en 2026

Nom et finalité du	Fichier 1	Fichier 2	Champ du fichier
--------------------	-----------	-----------	------------------

<b>dispositif final</b>	<b>Nom du fichier</b>	<b>Propriétaire</b>	<b>Nom du fichier</b>	<b>Propriétaire</b>	<b>résultant de l'appariement</b>
Début des appariements de l'enquête SD	Enquête SD2025	Insee-Drees	Fichiers sociaux et fiscaux	Dgfip, et organismes de sécurité sociale	Champ du fichier 1
Début des appariements de l'enquête EDT	Enquête EDT 2025-2026	Insee	Fichiers sociaux et fiscaux	Dgfip, et organismes de sécurité sociale	Champ du fichier 1
Début des appariements de l'enquête BDF	Enquête BDF 2026	Insee	Fichiers sociaux et fiscaux	Dgfip, et organismes de sécurité sociale	Champ du fichier 1
Début des appariements de l'enquête BDF	Enquête BDF 2026	Insee	RSVERO	Sdes	Champ du fichier 1
Tests d'appariements de l'enquête ENRJ	Test ENRJ 2025	Insee	Fichiers sociaux et fiscaux	Dgfip, et organismes de sécurité sociale	Champ du fichier 1
Tests d'appariements de l'enquête ENRJ	Test ENRJ 2025	Insee	Base Non Salariés Base Tous Salariés	Insee	Champ du fichier 1
Tests d'appariements de l'enquête ENRJ	Test ENRJ 2025	Insee	Sise	Sies	Champ du fichier 1
Tests d'appariements de l'enquête ENRJ – situation 1 à 3 ans avant l'enquête	Test ENRJ 2025	Insee	Fideli /Résil	Insee	Champ du fichier 1
Construire un lien de propriété entre les locaux connus par l'administration fiscale et les individus (base de la propriété foncière)	Majic 2025	DGFIP	Fidéli	Insee	Champ du fichier 1
Identifier les propriétaires de sociétés dans Fidélipro, et les propriétaires de logements via des SCI pour la base de la propriété foncière	RBE (registre des bénéficiaires effectifs)	Inpi	Fideli	Insee	Champ du fichier 1

Identifier les personnes décédées dans la base de la propriété foncière	Majic RBE	DGFIP INPI	Fichier des personnes décédées	Insee	Champs des fichiers 1
Comparer les données HVP et les données de la base de la propriété foncière	Enquête HVP 2023-2024	Insee	Base de la propriété foncière	Insee	Champ du fichier 1
Double production de l'ERFS 2025 (service d'enrichissement Profiam / chaîne de production actuelle Rapsodie)	ERFS 2025	Insee	Fichiers sociaux et fiscaux	Dgfip, et organismes de sécurité sociale	Champ du fichier 1
Etudier le niveau de vie des micro-entrepreneurs	ERFS 2021 à 2023	Insee	Base Non salariés	Insee	Champ du fichier 1

- Insee -  
-Division des prix à la consommation -

## 0. Orientations pour 2026

---

L'Insee poursuit la production de l'indice des prix à la consommation (IPC) et de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), diffusés chaque mois sous forme provisoire puis définitive.

L'année 2026 est celle du passage à la base 2025 de l'IPC et de l'IPCH, à partir de la diffusion des indices du mois de janvier. Cette échéance relève du règlement européen n° 2016/792 du 11 mai 2016 (<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32016R0792>), qui prévoit un changement de base tous les dix ans ou en cas de changement méthodologique important.

Le passage à la nouvelle base de l'IPC et de l'IPCH inclut un changement de nomenclature, avec le passage à la nomenclature européenne des fonctions de consommation deuxième version ([eCOICOPv2](#)). Du point de vue méthodologique, l'Insee a poursuivi l'adaptation des sources utilisées à l'évolution de la consommation avec davantage de relevés sur internet, et notamment l'utilisation de données moissonnées sur internet (*webscraping*) pour les prix dans l'hôtellerie.

Les travaux préparatoires à la prochaine enquête de comparaison spatiale des prix, prévue en 2028, débiteront à la fin de l'année 2026.

## 1. Travaux nouveaux et projets pour 2026

---

### 1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; refonte importante d'enquêtes régulières

Fin 2026, débiteront les travaux préparatoires à la prochaine enquête de comparaison spatiale des prix prévue en 2028. Cette enquête contribue directement à satisfaire l'avis de moyen terme de la commission Territoires « TRT 9. Mieux connaître les prix et la consommation à des niveaux infranationaux ».

### 1.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; refonte ou évolution importante d'un système d'information statistique existant

Des travaux méthodologiques sont en cours pour étendre l'utilisation des données de caisse, avec comme objectifs de couvrir le champ des *hard discounters* et celui des supérettes.

### 1.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Les travaux sur le changement de base de l'indice des prix à la consommation (IPC) et de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) conduisent à la diffusion de l'indice en nouvelle base à partir de janvier 2026.

Le changement de base et son échéance découlent des obligations européennes. Le règlement européen n° 2016/792 du 11 mai 2016 (<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32016R0792>) prévoit un changement de base tous les dix ans ou en cas de changement méthodologique important. Or dix années s'étaient écoulées depuis la mise en place de l'indice en base 2015 et la nouvelle nomenclature européenne des fonctions de consommation ([eCOICOPv2](#)) est désormais utilisée.

La taille de l'échantillon de relevés de prix par internet est accrue pour prendre en compte la hausse de ce mode de consommation. L'échantillon d'agglomérations pour les relevés de prix de terrain en France métropolitaine est revu pour prendre en compte la répartition des relevés de prix liée à l'introduction des données de caisse dans le calcul de l'indice depuis 2020 et l'évolution du tissu commercial ; il comprend 87 agglomérations. Enfin, le champ de la consommation suivi par des relevés moissonnés sur internet (*webscraping*) a été étendu à la mesure des prix de l'hôtellerie.

Par ailleurs, avec l'apport d'un *grant* européen, l'Insee débute des travaux pour documenter l'effet du traitement des remplacements de produits (« effet qualité ») et contribuer ainsi en partie à l'orientation « AVG 6. Mieux éclairer les débats sur les mesures de l'inflation et du niveau de vie ». Il engage également des travaux sur les évolutions de prix par niveau de gamme en utilisant les données de caisse, ce qui contribuera à satisfaire l'orientation de moyen terme « DQS 2. Mieux appréhender les liens entre l'inflation et l'évolution des modes de vie et de consommation des ménages ».

### 1.4 Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

Sans objet

### 1.5 Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Depuis l'indice de janvier 2026, la diffusion de l'indice des prix à la consommation utilise l'outil Melodi mis en place par l'Insee. Cette diffusion inclut les différents regroupements conjoncturels et séries spécifiques, dont les indices par catégorie de ménages pour éclairer les impacts différenciés de l'inflation selon la situation financière des ménages, leur composition, etc. (avis de moyen terme « AVG 6. Mieux éclairer les débats sur les mesures de l'inflation et du niveau de vie »). Les séries en base 2025 sont rétropolées.

Parallèlement à la diffusion des publications et des séries chronologiques détaillées, une attention particulière est portée à la communication explicative à caractère pédagogique accessible au grand public sur l'inflation et les concepts de l'IPC et de l'IPCH (interventions dans les médias, billets de blogs, vidéos pédagogiques, etc.). Un billet de blog a notamment été diffusé à l'occasion du passage à la base 2025 ([En janvier 2026, l'indice des prix fait peau neuve !](#)).

La documentation méthodologique a été actualisée pour prendre en compte le passage à la base 2025 et sera enrichie. L'ensemble des outils de diffusion sont également mis à jour à cette occasion :

convertisseur franc-euro et série longue d'inflation, page « Réviser une pension alimentaire », simulateur d'inflation personnalisé.

## **2. Appariements de données individuelles utilisant le CSNS, prévus en 2026**

---

Sans objet

## 0. Orientations pour 2026

---

Un nouveau **règlement (UE) 2025/2458** relatif aux statistiques européennes sur la population et le logement (ESOP) a été adopté fin 2025 et entrera en vigueur à partir de 2028. Les règlements d'exécution de l'UE au titre de l'ESOP sont, quant à eux, en cours d'élaboration. Afin d'être en mesure de répondre à ce nouveau règlement, plusieurs travaux méthodologiques devront être entamés dès 2026, en collaboration étroite avec le Département de la Démographie à l'Insee. En particulier, un appariement des enquêtes annuelles de recensement (EAR) et des données administratives du DSED<sup>14</sup> sur les titres de séjour est envisagé, *via* le CSNS, sous réserve de l'avis d'opportunité du Cnis (à venir courant 2026), afin d'expertiser la qualité de mesure des entrées à partir des EAR et la possibilité d'estimer un modèle de flux mensuels d'entrées sur le territoire **[CNERP 5]**.

En 2026, un nouvel exercice de **projections nationales de population** sera réalisé, selon un calendrier avancé, avec la diffusion des résultats début juin 2026 pour alimenter notamment le prochain rapport du Conseil d'orientation des retraites. En matière d'**études démographiques**, au-delà des nombreuses diffusions et études récurrentes, des études ponctuelles seront réalisées, parmi lesquelles on peut citer une étude sur l'évolution du calendrier des naissances au fil des générations prévue pour la fin de l'année, de même qu'une étude sur la fécondité des hommes.

L'année 2026 sera par ailleurs consacrée à la préparation des données (apurement, redressement, pondération, codification, appariements), aux expertises méthodologiques (notamment liées au passage au multimode de l'enquête) et au lancement des exploitations de l'**enquête Familles [DQS 10]**. Ces travaux sont réalisés dans le cadre d'un groupe d'exploitation réunissant des administrations et des chercheurs (Ined, Drees, Cnaf, SSM Culture...). L'objectif est de publier de premiers résultats au 1<sup>er</sup> trimestre 2027, et de mettre les données individuelles à disposition au CASD dans la foulée. Une étude méthodologique sur l'impact des modalités de contact sur le taux de réponse sera présentée au 14<sup>e</sup> colloque francophone sur les sondages.

Des travaux seront conduits pour expertiser les données sur les pactes civils de solidarité (**pacs**) et les ruptures de pacs **[DQS 10]**, qui ne donnent actuellement lieu à aucune valorisation statistique et la **refonte de la chaîne de traitement des bulletins d'état civil** (naissances, décès, mariages) sera initiée. Un projet de **refonte de l'échantillon démographique permanent (EDP)** sera également initié. Les premiers travaux relatifs à l'**enquête Participation électorale de 2027** débiteront au deuxième semestre 2026.

S'agissant des **questions migratoires**, les études porteront en 2026 sur les couples mixtes, les binationaux et la ségrégation résidentielle des immigrés.

L'**édition 2026 de France Portrait social** accueillera la thématique Femmes-Hommes, l'égalité en question, avec une vue d'ensemble rédigée par l'unité et des dossiers émanant de la statistique publique. Le bilan des mesures socio-fiscales de l'année 2025 sera publié au second semestre 2026 dans un *Insee Analyses*.

---

14 Département des statistiques, des études et de la documentation, SSM Immigration

## 1. Travaux nouveaux et projets pour 2026

---

### 1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; refonte importante d'enquêtes régulières

Les travaux aval de l'**enquête Familles 2025** se poursuivront **[DQS 10]**.

Les premiers travaux relatifs à l'**enquête Participation électorale de 2027** débuteront au deuxième semestre.

### 1.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; refonte ou évolution importante d'un système d'information statistique existant

En 2026, les données individuelles des pacs (contractualisations et dissolutions) seront expertisées. En fonction du résultat de ces expertises, des travaux pour élaborer une chaîne de traitement et une nouvelle source statistique sur le sujet pourront être initiés.

À partir de l'automne 2026, des travaux seront entrepris pour refondre la chaîne de traitements statistiques des données d'état civil (naissances, décès, mariages)

Des premiers travaux de réflexion en vue d'une refonte de l'échantillon démographique permanent (EDP) seront entrepris en 2026, pour un lancement effectif qui pourrait débuter à l'automne 2027.

### 1.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés

L'année 2026 sera consacrée à la préparation des données (apurement, redressement, pondération, codification, appariements), aux expertises méthodologiques (notamment liées au passage au multimode de l'enquête) et au lancement des exploitations de l'**enquête Familles [DQS 10]**. Ces travaux sont réalisés dans le cadre d'un groupe d'exploitation réunissant des administrations (Drees, Cnaf, SSM Culture...) et des chercheurs (Ined notamment), installé fin janvier 2026. L'objectif est de publier de premiers résultats au 1<sup>er</sup> trimestre 2027, et de mettre les données individuelles à disposition au CASD dans la foulée. Une étude méthodologique sur l'impact des modalités de contact sur le taux de réponse sera présentée au 14<sup>e</sup> colloque francophone sur les sondages (SFDS).

### 1.4 Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

Sans objet

### 1.5 Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Sans objet

## 2. Appariements de données individuelles utilisant le CSNS, prévus en 2026

---

Nom et finalité du dispositif final	Fichier 1		Fichier 2		Champ du fichier résultant de l'appariement
	Nom du fichier	Propriétaire	Nom du fichier	Propriétaire	
Comparaison des entrées sur le territoire à partir des enquêtes annuelles de recensement et des primo-délivrances de titres de séjour et expertise de la mesure des entrées	Enquête annuelle de recensement	Insee	Délivrances de titres de séjour issues du système AGDREF	DSED	Union des deux champs
Enrichissement de l'enquête Familles 2025	Enquête Familles 2025	Insee	Fideli, Filosofi, POTE	Insee	Champ de l'enquête Familles
Enrichissement de l'enquête Familles 2025	Enquête Familles 2025	Insee	Bulletins statistiques d'état civil sur les naissances	Insee	Champ de l'enquête Familles
Enrichissement de l'enquête Familles 2025	Enquête Familles 2025	Insee	Base tous salariés	Insee	Champ de l'enquête Familles
Enrichissement de l'enquête Familles 2025	Enquête Familles 2025	Insee	Base non salariés	Insee	Champ de l'enquête Familles
Enrichissement de l'enquête Familles 2025	Enquête Familles 2025	Insee	Données Cnaf (Aripa, Cristal)	Cnaf	Champ de l'enquête Familles

# IRDES

## 0. Orientations pour 2026

---

En 2026, l'Irdes poursuivra en priorité la consolidation, l'exploitation et la valorisation de la 4<sup>e</sup> édition de l'enquête *Protection Sociale Complémentaire d'Entreprise* (PSCE), recentrée sur la prévoyance (décès, incapacité, invalidité, dépendance) dans un contexte de besoin accru de connaissances sur ces risques.

L'année 2026 sera ainsi consacrée à la finalisation du dispositif statistique (contrôles, redressements, documentation) et à la production des premiers résultats soulignant les caractéristiques des couvertures et leurs disparités selon les secteurs, les tailles d'établissement et les territoires, tout en maintenant un éclairage sur la complémentaire santé collective.

Sur le plan opérationnel, l'Irdes engagera :

- la clôture et la sécurisation des données d'enquête (contrôles de cohérence, traitement de la non-réponse, pondérations, documentation méthodologique) afin de garantir la robustesse et la comparabilité des résultats avec les éditions antérieures ;
- la mise en œuvre des appariements administratifs prévus, notamment avec le SNDS pour enrichir l'analyse (sous réserve des autorisations et conditions d'accès), afin de mieux documenter les profils de salariés concernés et d'explorer des liens entre dispositifs de couverture et recours/trajectives de soins ;
- la diffusion des premiers résultats : publications IRDES, communications dans les instances ad hoc, et poursuite du renforcement des produits de diffusion (possiblement via podcasts) pour accroître l'accessibilité des enseignements.

Cette 4<sup>e</sup> édition de PSCE a vocation à constituer une référence statistique sur la prévoyance en entreprise dans le secteur privé, en comblant un déficit de connaissances identifié et en fournissant des résultats directement mobilisables pour l'analyse et le débat public.

## 1. Travaux nouveaux et projets pour 2026

---

### 1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; refonte importante d'enquêtes régulières

En 2026, les principaux projets nouveaux porteront sur la mise en production statistique des données issues de la 4<sup>e</sup> édition de l'enquête *Protection sociale complémentaire d'entreprise* (PSCE), ainsi que sur leur enrichissement par appariement avec des données administratives, afin de produire des informations inédites sur la prévoyance en entreprise dans le secteur privé.

#### Objectifs (démarrage en 2026)

- Finaliser la mise en qualité des données issues de la collecte 2025 (contrôles, traitements, pondérations, documentation).
- Produire les premiers résultats descriptifs sur les dispositifs de prévoyance et, en complément, de complémentaire santé collective dans le secteur privé.
- Mettre en œuvre l'enrichissement des résultats par appariement avec des données administratives, afin de disposer d'informations combinant garanties collectives déclarées par les établissements et consommation de soins des salariés.

#### Éléments de contexte

- Enquête menée auprès des établissements du secteur privé, administrée par internet en 2025.
- Enquête labellisée d'intérêt général et de qualité statistique avec proposition de caractère obligatoire (20 novembre 2024).
- Les appariements envisagés mobilisent notamment le *Système national des données de santé* et seront conduits dans le respect du Règlement général sur la protection des données et des règles nationales applicables à ce système (autorisations requises).

#### Calendrier prévisionnel

- 2026 :
  - 1<sup>er</sup> semestre apurement, traitements statistiques et premières exploitations ;
  - 2<sup>ème</sup> semestre : préparation des supports de diffusion des premiers résultats.

### 1.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; refonte ou évolution importante d'un système d'information statistique existant

### 1.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

### 1.4 Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

### 1.5 Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

#### Poursuite de la collection de podcasts Irdes

En 2026, l'Irdes poursuivra le développement de sa collection de podcasts, afin de renforcer la lisibilité et l'accessibilité de ses résultats auprès d'un public élargi (décideurs, praticiens, grand public informé).

La série continuera de proposer, à un rythme trimestriel, des épisodes thématiques articulant résultats d'études, éclairages méthodologiques et enjeux de politique de santé. La collection s'est déjà enrichie début 2026 avec la publication du podcast n°7.

Parmi les épisodes programmés en 2026, l'un sera consacré à la question : « Comment mieux transférer les résultats de la recherche vers la décision publique ? »

Page : <https://www.irdes.fr/recherche/podcasts.html>

# SANTE PUBLIQUE FRANCE

## 0. Orientations pour 2026

---

### 1. Travaux nouveaux et projets pour 2026

---

#### 1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; refonte importante d'enquêtes régulières

##### **Projets majeurs dont l'instruction se poursuit en 2026 :**

- **Albane** : enquête sur la santé, la biosurveillance, l'alimentation et la nutrition ; l'enquête a été présentée au comité du Label en mars 2025. Le 1<sup>er</sup> cycle a été lancé en juin 2025, la collecte se terminant fin 2026.
- **Enquête sur la santé en Guyane intérieure** : suite à l'obtention de financements, la mise en œuvre de cette enquête a été actée fin 2024. Cette enquête a été présentée pour avis d'opportunité au CNIS en 2024. Le calendrier prévisionnel prévoit une conception de l'enquête en 2025, une étude pilote à Saint-Laurent-du-Maroni au T3 2026, et un lancement de la collecte en 2027.
- **Baromètre de Santé publique France** : l'édition de 2026 de cette enquête (bisannuelle) a été présentée au CNIS en novembre 2025, et a obtenu un avis de conformité du comité du Label en janvier 2026. La collecte commencera en mars 2026.
- **Fusion des enquêtes sur la corpulence des enfants âgés de 7 à 9 ans scolarisés en classes de CE1 et CE2 et de l'enquête Enabee** : l'enquête sur la corpulence a obtenu un avis favorable de la Commission Démographie et Questions Sociales du CNIS du 26 novembre 2024. Les objectifs de l'étude étaient de : décrire les prévalences de surpoids et d'obésité chez les enfants de 7 à 9 ans scolarisés en France en 2025, selon le protocole recommandé par COSI (The WHO European Childhood Obesity Surveillance Initiative) et l'ECOG (European Childhood Obesity Group) ; Analyser leurs évolutions depuis 2000, 2007 et 2016 ; Identifier les déterminants sociaux, démographiques et comportementaux du surpoids, de l'obésité, de l'activité physique et de la sédentarité dans cette classe d'âge. Ces objectifs sont maintenus mais le protocole va être revu pour fusionner cette enquête avec l'enquête Enabee (étude nationale sur le bien-être des enfants). L'étude Enabee, dans son édition 2022 en France hexagonale, avait reçu un avis favorable de la Commission Démographie et Questions Sociales du CNIS (avis n° 85/H030) et du comité du Label (N° 2022\_11193\_DG75-L002). Ainsi cette nouvelle enquête reprendra les objectifs des deux enquêtes sur la population des enfants de scolarisés du CP au CM2 en France hexagonale.

Cette fusion permettra à Santé publique France d'avoir une seule enquête en milieu scolaire, mutualisant ainsi les moyens humains et financiers de Santé publique France. Cela permettra aussi de limiter les sollicitations des écoles, des enfants et des familles et également des différents services de l'Education nationale. Enfin, la réalisation en une seule enquête multithématiques permettra une synergie entre les différents sujets investigués par l'enquête. Cette enquête est actuellement planifiée pour une collecte des données courant 2028 et un passage au CNIS fin 2026. Ces travaux s'inscrivent dans plusieurs avis du moyen terme 2024-2028 du Cnis : avis généraux 3, 4, 5 et 11, DQS3, DSQ6, EDD10, SerPu1, SerPu2 et Ter2.

#### 1.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; refonte ou évolution importante d'un système d'information statistique existant

##### **Poursuite des projets d'exploitation de l'EDP-Santé déposés au Comité du secret statistique**

- Surveillance épidémiologique de la santé des personnes sans emploi ; l'accès a été ouvert en 2025, les analyses ont débuté et devraient s'étendre jusqu'en 2029

- Surveillance épidémiologique de l'état de santé des travailleurs selon l'activité professionnelle : en 2024 les autorisations CSS et CNIL ont été obtenues et le conventionnement DREES qui a permis une mise à disposition des données dans CASD début 2025 Le protocole d'étude a été publié en mars 2025. Les analyses sur l'incidence des syndromes coronariens aigus selon le secteur d'activité économique sont en cours en vue d'une publication des résultats en 2026.

#### **Appariement des données professionnelles (Cnav) :**

- Surveillance épidémiologique des travailleurs dans le cadre du programme Santé Post-Incendie 76 (incendie Lubrizol-NL Logistique) : l'objectif est d'identifier une éventuelle augmentation d'un indicateur de santé parmi les travailleurs exposés. La constitution de la cohorte est en cours (mai 2023-mars 2024) avec l'aide de différents acteurs dont la Cnav. **L'appariement des données professionnelles au SNDS est prévu courant du 1er trimestre 2026 (report de calendrier).**

**Projet d'exploitation des données de l'enquête autonomie de la DREES dans le cadre du programme avancée en âge et en santé** : accès aux données effectif fin 2024 ; Le premier article qui concerne les pathologies ostéoarticulaires sera soumis prochainement. Une demande d'accès aux données de l'enquête appariées au SNDS est par ailleurs en cours (objectif fin 2026).

### **1.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés**

### **1.4 Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage**

### **1.5 Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion**

# OFDT

## - Observatoire français des drogues et des tendances addictives-

### 0. Orientations pour 2026

---

Créé en 1993, l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) est un groupement d'intérêt public (GIP), à durée indéterminée, constitué entre onze ministères et la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA), représentant l'État, et la Fédération nationale des observatoires régionaux de santé (FNORS). Le GIP est reconnu comme un opérateur public de l'État. Sa tutelle administrative est assurée par la MILDECA (programme 129 – Direction de l'action gouvernementale). Par ailleurs, l'OFDT est le correspondant national de l'Agence européenne des drogues (European Union Drugs Agency / EUDA). Depuis le 1er juillet 2020, le périmètre d'observation de l'OFDT inclut également les jeux d'argent et de hasard (JAH).

Dans la continuité du programme 2022-2024, la production scientifique de l'OFDT programmée pendant la période 2025-2027 prend en compte les objectifs et les priorités fixés par la stratégie interministérielle de mobilisation contre les conduites addictives (SIMCA) 2023-2027. Il s'inscrit en cohérence avec les déclinaisons opérationnelles de cette stratégie telles que prévues par les plans nationaux concourant à la lutte contre les drogues et les conduites addictives portés par les membres du GIP, notamment le programme national de lutte contre le tabac. Ce COP s'articule également avec le plan gouvernemental de lutte contre la criminalité organisée, la stratégie et le plan d'action de l'Union européenne en matière de drogues pour la période 2021-2025 ainsi qu'avec le mandat de l'Agence européenne des drogues (EUDA) et plus spécifiquement les objectifs fixés au Réseau européen d'information sur les drogues et les toxicomanies (REITOX).

Le programme de travail de l'OFDT s'organise autour de cinq axes de travail : assurer une mesure régulière des usages et des comportements ; offrir une description fine des trajectoires et des parcours de soins des usagers de drogues ; améliorer la connaissance des marchés des drogues ; rendre compte des conséquences socio-sanitaires des usages et des réponses publiques ; assurer une veille des phénomènes de demande et d'offre de drogues et des réponses publiques, dans une perspective internationale.

L'Unité DATA de l'OFDT composé de 8 chargés d'études statisticiens assure la mise en œuvre des enquêtes statistiques et épidémiologiques de l'Observatoire définies dans le programme de travail.

Sur la période 2025-2027, l'OFDT mettra en œuvre les enquêtes statistiques suivantes :

- EROPP (Enquête sur les représentations, les opinions et les perceptions des Français sur les drogues) auprès de la population générale âgée de 18-75 ans, programmée à partir du 2<sup>e</sup> trimestre 2026 ;
- ESSPRI (enquête sur la santé et les substances en prison) auprès des personnes détenues majeures, en cours ;
- ACCES auprès des usagers des Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues, en cours ;
- ESCAPAD (Enquête sur la santé et les consommations lors de la journée défense et citoyenneté) auprès des adolescents de 17 ans, programmée en 2027 ;

Par ailleurs, l'OFDT contribuera à la réalisation de l'enquête EnCLASS (Enquête nationale en collèges et en lycées chez les adolescents sur la santé et les substances) dont le terrain aura lieu entre avril et juin 2026.

### 1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; refonte importante d'enquêtes régulières

- 1) **Déploiement de l'enquête ACCES.** Il s'agit d'une nouvelle enquête auprès des usagers de Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues (Caarud). Il n'existe plus actuellement en France d'enquête régulière fournissant des éléments actualisés concernant le profil sociodémographique des usagers de CAARUD, leurs usages de substances (niveaux de consommation et sévérité des troubles de l'usage), leurs contextes de consommation, leur accès aux soins et leur parcours de soins, leurs troubles psychiatriques co-occurents et autres comorbidités médicales dont la prévalence d'infections virales (VHC, VIH). L'objectif de l'enquête ACCES est de piloter et valider un nouveau dispositif d'enquête quantitative nationale auprès de la population des Caarud dans la perspective de développer un dispositif pérenne d'observation. L'enquête pilote concernera environ 2000 usagers de Caarud au cours du premier trimestre 2026. Elle repose sur un questionnaire anonyme autoadministré sur tablette encadré par des enquêteurs professionnels au sein d'une cinquantaine de structures qui auront été sélectionnées aléatoirement.
- 2) **Renouvellement de l'enquête ESSPRI.** Dans le prolongement de l'enquête ESSPRI 2023, et pour faire suite à un intérêt renouvelé manifesté par les administrations concernées (Direction Générale de la Santé, Direction de l'Administration Pénitentiaire, Mildeca), l'OFDT réalisera en 2025-2026 un second volet national de l'enquête ESSPRI. Cette enquête réalisée auprès des personnes détenues vise à connaître la prévalence et les modalités d'usage des drogues et substances psychoactives en détention, et à proposer des comparaisons avec les données de santé et niveaux d'usage de drogues observés dans la population générale. Ce second volet national permettra de consolider et valider le protocole de l'enquête qui a vocation à devenir pérenne. Cette deuxième vague nationale portera sur un échantillon aléatoire de détenus légèrement plus important que celui de la première vague (objectif de 1500 détenus), avec, pour la première fois, une inclusion des personnes détenues femmes dans l'échantillon. Pour cette nouvelle édition 2025, l'enquête a obtenu un avis d'opportunité lors de la commission du CNIS « Démographie et questions sociales » du 26 novembre 2024 (n°165/H030). Si, à la suite à ce deuxième volet, la pérennisation de l'enquête est entérinée par les administrations partenaires, l'OFDT intégrera alors ESSPRI dans son dispositif pérenne d'observation. Les exercices futurs auront vocation à être présentés au Comité du label.
- 3) **Renouvellement de l'enquête EROPP.** L'enquête sur les représentations, opinions et perceptions sur les psychotropes (EROPP) permet de mieux connaître les opinions des Français en matière de politiques publiques, de prévention, d'information concernant les drogues licites comme illicites. L'enquête est réalisée par l'OFDT qui en assure la coordination et la responsabilité scientifique. La passation des questionnaires téléphoniques se fait par une entreprise de sondage d'opinion. A ce jour, six exercices ont été réalisés depuis 1999. Si les premiers volets de l'enquête interrogeaient un échantillon représentatif de 2 000 à 3 000 individus, la méthodologie du dernier exercice 2023 a connu une refonte importante, avec notamment un échantillon aléatoire plus important (14 000 adultes âgés de 18 à 75 ans) afin de suivre l'évolution des niveaux d'usage de substances licites et illicites et des pratiques de jeux d'argent et de hasard (JAH) en population adulte (échantillon visé de 23 000 adultes France hexagonale et Drom). L'exercice 2026 vise quatre objectifs : proposer un suivi de l'évolution des prévalences d'usages de substances psychoactives licites et illicites ; renseigner les motivations et contextes des usages notamment ceux de cocaïne ; le suivi de l'évolution des pratiques de JAH ; le mésusage et les usages détournés de médicaments.
- 4) **Renouvellement de l'enquête ENCLASS.** L'OFDT sera partenaire en 2026 de L'Enquête nationale en collège et en lycée chez les adolescents sur la santé et les substances (EnCLASS). Désormais biennale, l'enquête se déroule en ligne en milieu scolaire dans toute la France (y compris dans les territoires ultra-marins). L'enquête EnCLASS est issue du regroupement, opéré pour la première fois en 2018, de deux enquêtes internationales réalisées en milieu scolaire : *Health Behaviour in School-aged Children* (HBSC) et *European School Survey Project on Alcohol and other Drugs* (ESPAD). L'enquête vise à appréhender la perception qu'ont les élèves de

11 à 18 ans de leur santé et leur vécu au sens large ; d'en rechercher les déterminants ; de mettre en évidence des tendances évolutives ; d'effectuer des comparaisons avec les enquêtes de même nature au niveau national ou international ; d'étudier les principaux comportements de santé dont les comportement à risque comme les usages de substances psychoactives et, enfin, de faciliter la mise en place d'actions de promotion de la santé en adéquation directe avec les constats épidémiologiques. L'enquête est réalisée par l'association EnCLASS qui en assure la maîtrise d'œuvre avec le soutien de l'OFDT, Santé publique France (SpF), l'École des hautes études en santé publique (EHESP), la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) et la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation nationale, le Centre de recherche en épidémiologie et santé des populations ([CESP](#)) et le Centre d'épidémiologie et de recherche en santé des populations ([CERPOP](#)) de l'Inserm. En 2026, l'enquête sera le support du dispositif international HBSC, le terrain s'étendra de mars à mai, et vise un échantillon de plus de 11 000 élèves du secondaire. Le volet 2026 a reçu avis d'examen favorable du Comité du label à l'issue de la séance de la commission « Ménages » du 14/01/2026.

## 1.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; refonte ou évolution importante d'un système d'information statistique existant

**Le dispositif RECAP.** Le Recueil commun sur les addictions et les prises en charge (RECAP) est une adaptation à la situation française du protocole européen d'enregistrement des demandes de traitement dont les recommandations sont aujourd'hui suivies dans la quasi-totalité des pays de l'Union Européenne. Le dispositif RECAP vise à renseigner l'indicateur clef de demande de traitement (TDI) de l'agence de l'Union européenne sur les drogues (EUDA). Mis en place en 2005 par l'OFDT, le dispositif RECAP est un recueil de données annuel exhaustif des patients venus chercher de l'aide auprès des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA). Il s'appuie sur les systèmes d'information en place dans les structures spécialisées (fiches d'accueil, gestion informatisée des dossiers de patients) et sur un questionnaire commun anonymisé d'informations concernant les patients (données sociodémographiques, substances et addictions sans substance liées à la prise en charge, ancienneté...). Le recueil de données RECAP utilise les systèmes d'information développés par les centres pour gérer les dossiers administratifs et médicaux des patients qu'ils prennent en charge. La mise en place de RECAP a demandé au préalable une adaptation des logiciels et des fiches d'accueil utilisées par les différentes structures. Les données anonymes sur les patients entrés en contact avec la structure au cours de l'année sont exportées une fois l'année achevée, dans un fichier à destination de l'OFDT. L'Observatoire élabore une synthèse nationale à partir de ces données ainsi qu'une fiche par structure répondante permettant de comparer des indicateurs clefs du centre à ceux de la France entière (sur les caractéristiques des patients uniquement).

Par ailleurs, Les données du dispositif RECAP alimentent dans un second temps les estimations du nombre d'usagers problématiques (*high risk/problematic drug users* - HRDU/PDU), un des cinq indicateurs clefs de l'EUDA. Le dispositif RECAP permet, effet, de capter une partie des usagers de drogues qui se caractérisent, pour une partie d'entre eux, par une grande précarité et qui échappent généralement aux enquêtes en population générale adultes. Leur nombre doit être, en conséquence, estimé de manière indirecte (capture-recapture avec modélisation multiniveaux afin de tenir compte des effets de grappe (patients regroupés dans les CSAPA)).

**Projet ERASM.** Les décès par surdose liée à l'usage de substances psychoactives constituent l'un des cinq indicateurs clés de l'Agence de l'union européenne sur les drogues (EUDA) renseignés annuellement par l'OFDT. Comparée aux données de pays européens voisins disposant de systèmes de collecte aux caractéristiques équivalentes, la France avance des niveaux de décès par surdose nettement plus bas, ce qui amène à questionner la validité et la fiabilité de ses données. La sous-estimation du nombre de surdoses mortelles en France a été mise en évidence par des études menées en 2001-2002, 2004-2005 et 2007. Il apparaît nécessaire de réactualiser ces données par une comparaison des sources renseignant la mortalité par surdose par recoupement des données du registre général de mortalité (CépiDc, sous la responsabilité de l'INSERM), et du registre, non-exhaustif, des décès en relation avec l'abus de médicaments et de substances (DRAMES, sous la responsabilité du CEIP-A de Grenoble en collaboration avec l'ANSM). L'exercice portera sur les décès recensés en 2023 et 2024. Le traitement statistique s'appuiera sur une analyse capture-recapture à deux sources de données afin d'estimer le nombre de décès liés aux surdoses. Un appariement aux bases de données DCIR et PMSI du Système national des données de santé (SNDS) apportera des informations sur les recours aux soins remboursés par l'Assurance maladie des personnes victimes de surdoses mortelles. Il s'agira notamment de savoir si les personnes victimes de surdoses mortelles ont eu des remboursements de médicaments de substitution aux opioïdes, d'opioïdes antalgiques, de psychotropes ou des hospitalisations en lien avec l'usage de drogues dans les mois précédents leur décès. L'antériorité des données

demandées au SNDS remontera à trois ans pour étudier avec un recul suffisant le profil de consommation de ces médicaments et plus largement de soins.

### **Exploitation des données du SNDS.**

L'OFDT fait partie des agences qui ont un accès permanent à la base du SNDS, dont l'exploitation s'avère utile pour mieux comprendre les parcours de soins des usagers de drogues, un des dix axes prioritaires du programme de travail 2025-2027. Le SNDS offre en particulier un appui à l'estimation du nombre de surdoses mortelles par usage de drogues (projet ERAMS décrit ci-dessus).

### **1.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés**

**L'enquête sur la santé dans les territoires (EST).** L'OFDT qui a contribué au financement de l'enquête et au module de questions sur les usages de drogues, assurera l'analyse statistique du module. Un des intérêts de l'enquête repose sur la possibilité compte tenu de sa taille d'échantillon de décliner pour la première fois en France en population adulte, certains indicateurs d'usage de drogue au niveau départemental.

### **1.4 Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage**

Néant

### **1.5 Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion**

# - SDES -

## - SSM Énergie, logement, transport, environnement -

### 0. Orientations pour 2026

---

La production statistique du Sdes est en large partie récurrente et donne lieu à la diffusion de nombreuses données de périodicité variable, souvent régies par des règlements européens. Au-delà de cette production, les principaux travaux programmés en 2026 sont les suivants :

**Dans le domaine de l'énergie**, l'enrichissement des données existantes et l'expertise de nouvelles bases de données constitueront des enjeux importants pour répondre aux demandes croissantes au sein du ministère comme des institutions internationales, pour le suivi de la production d'hydrogène, des consommations énergétiques sectorielles, et de la rénovation énergétique. Les travaux nouveaux porteront notamment sur l'ammoniac et les e-fuels pour enrichir le bilan de l'énergie et sur l'enrichissement des données locales de consommation d'énergie pour pouvoir les apparier avec d'autres base, et suivre plus précisément la consommation d'énergie des bâtiments publics. S'agissant de la rénovation énergétique, les résultats de l'enquête Trelo 2023 seront publiés et permettront de réviser les coefficients pour le calcul des gains d'énergie conventionnels liés aux rénovations. La préparation de la prochaine enquête Trelo 2027 se poursuivra et les données des CEE dans le tertiaire seront expertisées.

**Dans le domaine du logement et de la construction**, la production des indicateurs conjoncturels et annuels sur la construction neuve (permis, commercialisation, coût, activité des entreprises), le suivi du parc de logements sociaux et les travaux de synthèse (note de conjoncture, compte du logement) resteront un enjeu important pour suivre l'activité immobilière en France, dans un contexte de crise du logement et de plan de relance du Gouvernement. En complément, plusieurs études plus structurelles permettront d'analyser le fonctionnement du marché du logement (plus-value immobilière, profil des bailleurs privés, évolution générationnelle de l'accès au logement) et d'éclairer divers enjeux environnementaux (végétation à proximité des logements, logements dans les nouveaux espaces artificialisés), sociaux (loyers, revenus et aides des locataires du parc social), économiques et territoriaux (évolution de la construction neuve, emploi et salaire dans la construction). Enfin, la modernisation des processus de production se poursuivra avec la rénovation de systèmes d'information importants (Sitadel, PRLN), des réflexions sur l'évolution de RPLS, et l'amélioration de plusieurs indicateurs (construction sur les locaux non résidentiels, occupation des logements dans Filocom).

**Dans le domaine des transports**, le répertoire statistique des véhicules routiers continuera à être enrichi avec de nouvelles sources (aides à l'achat, véhicules assurés), ce qui permettra de documenter le profil des ménages bénéficiaires des aides à l'achat d'un véhicule neuf et de diffuser de premiers résultats sur le parc de deux-roues. Concernant le transport de marchandises, la refonte du système de collecte et de gestion de l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules routiers de marchandises (dite TRM), lancée en 2025, s'achèvera en 2026. S'agissant des mobilités, la nouvelle édition de l'enquête mobilité des personnes entrera dans sa phase finale avec une collecte prévue entre la mi-2026 et la mi-2027. Plusieurs études nouvelles seront conduites, notamment sur les mobilités sociales et professionnelles des conducteurs de transport de marchandises, le marché de l'occasion des véhicules électriques, la projection du parc de voitures à l'horizon 2050, le travail de nuit des chauffeurs de VTC.

**Dans le domaine environnemental**, le bilan annuel environnemental, à paraître début 2026, sera réorganisé et enrichi de nouvelles fiches pour offrir un panorama plus complet des dépenses de protection de l'environnement, de l'état des

écosystèmes et des interactions entre l'environnement et l'économie. S'agissant des comptes de l'environnement, la préparation du nouveau rapportage relatif aux comptes des écosystèmes se poursuivra avec l'exploration de quatre « services écosystémiques » supplémentaires. Les travaux sur les investissements climat seront consolidés. Les données de l'enquête sur les déchets et déblais du BTP, conduite en 2025, seront traitées en 2026 avec une première valorisation prévue pour la fin de l'année. En 2026, de nombreuses publications nouvelles seront finalisées, notamment sur l'environnement en outre-mer, la pollution chimique des eaux souterraines, l'assainissement, l'empreinte macroéconomique du tourisme.

## 1. Travaux nouveaux et projets pour 2026

### 1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; refonte importante d'enquêtes régulières

#### Énergie

L'**enquête sur les travaux de rénovation énergétique des logements (Trelo)** suscitera divers travaux en 2026. Les premiers résultats de l'enquête 2023 seront publiés au premier semestre tandis que la préparation de la prochaine enquête Trelo 2027 se poursuivra avec un test de l'enquête au premier semestre 2026. Cette enquête en population générale est la seule source d'information qui couvre l'ensemble de la rénovation, qu'elle soit aidée ou non. Elle permet de quantifier et qualifier les rénovations énergétiques réalisées sur les logements, et contribue à appréhender l'impact, sur le terrain, des politiques nationales et locales d'encouragement à la rénovation énergétique des logements. Les gestes réalisés pour améliorer la performance énergétique des logements sont caractérisés finement, afin d'estimer les gains conventionnels d'énergie et d'émissions de GES<sup>15</sup> associés aux rénovations. L'édition 2027 de l'enquête sera réalisée pour la première fois par la filière d'enquête de l'Insee avec un protocole d'interrogation revu, associant web, téléphone et face à face. [EDD 6]

#### Logement, construction

La **refonte de l'enquête sur le prix de revient des logements neufs (PRLN)** sera finalisée en 2026. Ce projet vise à sécuriser le processus de collecte et de traitement de l'enquête, ainsi que de réduire fortement ses coûts. La nouvelle version du questionnaire, le mode opératoire (avec l'abandon du réseau d'enquêteurs à l'issue de la refonte) et l'intégration de la collecte dans la filière d'enquête sont quasiment finalisés. L'enjeu en 2026 sera la finalisation des développements de l'application de gestion de l'enquête qui permet aux six gestionnaires de suivre l'avancement de l'enquête et de contrôler la qualité des informations. [TRT 10]

L'**enquête sur les prix des terrains et du bâti (EPTB)**, qui a obtenu fin 2025 une reconduction du Label de statistique publique pour deux ans, doit évoluer en lien avec les préconisations du comité du Label. Les réflexions sur la méthodologie de l'enquête se poursuivront ainsi en 2026, tout comme celles sur l'évolution du mode de collecte vers les outils mutualisés de l'Insee, et plus légèrement, du questionnaire. [TRT 10]

#### Transports

Pour répondre à la forte demande, tant au niveau national qu'europpéen, de mesurer régulièrement les comportements de mobilité et leur évolution, le Sdes collectera, à compter de la mi-2026, une nouvelle édition de l'enquête mobilité des personnes, faisant suite à celle de 2019. Au-delà de l'actualisation des principaux indicateurs de comportements de mobilité (parts modales, distances parcourues, taux de remplissage des véhicules particuliers, émissions de gaz à effet de serre), cette enquête permettra d'éclairer les changements de comportements induits par l'intensification du télétravail ainsi que l'évolution de la pratique des modes actifs et du covoiturage. Après la sélection du prestataire de collecte et la conduite d'un pilote en 2025, l'enquête passera devant le comité du Label en février 2026 puis la collecte de l'enquête se déroulera, par téléphone, entre avril 2026 et mars 2027. [EDD 8]

#### Environnement

L'**enquête sur les déchets et déblais produits par les entreprises du BTP** en 2024 (EDD), conduite en 2025, sera traitée en 2026. Cette enquête vise à disposer d'estimations plus fiables du gisement de déchets produits par les

---

15 Gaz à effet de serre

établissements des secteurs de la construction et de la dépollution, selon leur nature et leur mode d'élimination et du taux de valorisation matière du secteur du BTP, en vue notamment de rapports à Eurostat. A compter de 2026, le service reprendra par ailleurs la collecte de l'enquête « ferrailles et vieilles fontes » auparavant déléguée à la fédération française des professionnels de l'extraction minière, de la métallurgie, de la sidérurgie et du recyclage des métaux (A3M).

## 1.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; refonte ou évolution importante d'un système d'information statistique existant

### Énergie

Le Sdes a accédé en 2023 à des **données de consommation d'électricité et de gaz d'un échantillon d'un million de ménages**, appariées aux fichiers des bénéficiaires d'aides à la rénovation et à Fideli afin d'évaluer l'impact des rénovations sur les consommations réelles de gaz et d'électricité. Après une première étude en 2025 sur l'impact de l'isolation thermique, des analyses sur l'impact de l'installation de pompes à chaleur dans les maisons individuelles seront conduites en 2026. Les travaux d'appariement des données de consommation réelles aux DPE se poursuivront en 2026 afin de comparer les consommations réelles et conventionnelles des logements. [EDD 6]. Les travaux d'enrichissement de la **base des données locales de consommation de gaz et d'électricité** se poursuivront en 2026. L'objectif est notamment de collecter les Siret et les identifiants des points de livraison / points de comptage et d'estimation, ainsi que d'enrichir la collecte d'information sur les bâtiments publics.

### Logement-construction

La refonte du processus de collecte et de traitement des données relatives aux **demandes d'autorisation d'urbanisme** dans le cadre du projet Sitadel3 se poursuivra, avec l'objectif de mise en production d'un produit minimum viable d'ici la fin d'année 2026. L'objectif est d'être moins consommateur en ressources et de produire des indicateurs mensuels de qualité confortée, exploitant l'exhaustivité des données des Cerfa.

Le processus d'amélioration et d'harmonisation des méthodologies de **production des statistiques conjoncturelles en date réelle sur la construction neuve** sera finalisé, avec la mise en œuvre de modèles utilisant des méthodes de *machine learning* sur les indicateurs des locaux non résidentiels, après l'avoir appliqué aux logements en 2025. Des travaux exploratoires permettront aussi de produire une estimation de l'achèvement des logements à partir des données de Sitadel mais aussi de la DGFiP.

Après avoir produit en 2024 les millésimes 2021 et 2022 de **Filocom** (Fichier des LOgements par COmmune), désormais articulés avec Fideli, l'objectif en 2026 sera d'adapter le dispositif Filocom aux évolutions liées à la mise en production de Résil, en vue d'une diffusion du millésime 2025 en 2027. Une estimation de l'occupation des logements non renseignés dans Résil/Fideli sera faite au niveau logement dans Filocom.

Un audit sera lancé en 2026 sur le **répertoire du parc des logements sociaux (RPLS)**, afin de revoir le contenu de l'enquête qui alimente le répertoire en complément d'autres sources disponibles, mais aussi de moderniser les outils de ce dispositif. Cette réflexion prendra en compte celle menée par le ministère (DHUP<sup>16</sup>) sur le système d'information lié à la loi SRU<sup>17</sup>. Selon les conclusions de cet audit, un projet de refonte pourrait être lancé en 2027.

### Transports

Le **répertoire statistique des véhicules routiers (RSVERO)**, issu de l'appariement entre le fichier des cartes grises et les contrôles techniques, permet de suivre le parc des véhicules et les distances parcourues, ainsi qu'après enrichissement, les émissions de gaz à effet de serre. Depuis 2024, le rapprochement entre ces données et celles sur la composition et le niveau de vie des ménages issues de la base Fideli, grâce à l'utilisation d'un code statistique non significatif, permet d'analyser le parc de véhicules et son renouvellement, selon le niveau de vie des ménages. Après un nouveau rapprochement en 2025 entre le répertoire RSVERO et les fichiers de l'Insee Sirus<sup>18</sup> et Lifi<sup>19</sup> qui a

16 Direction de l'Habitat, de l'urbanisme et des paysages

17 Loi Solidarité et renouvellement urbain

18 Système d'immatriculation au répertoire des unités statistiques

19 Liaisons financières

conduit à la publication d'une étude sur le verdissement des flottes professionnelles, de nouveaux enrichissements du répertoire sont prévus en 2026. Ces enrichissements permettront de mener une étude sur le profil des ménages bénéficiaires en 2024 des aides à l'achat d'un véhicule neuf (bonus, prime à la conversion, leasing électrique), après rapprochement du répertoire RSVERO avec les données sur les aides à l'achat. De plus, une étude exploratoire, en lien avec l'Agira, sera conduite sur le parc des deux-roues en circulation, à partir du rapprochement entre le répertoire RSVERO et les données du fichier des véhicules assurés. Un premier bilan sera fait, par ailleurs, de la mise en oeuvre progressive du contrôle technique des deux-roues, trois-roues et quadricycles légers, rendu obligatoire par l'arrêté du 24 octobre 2023. [EDD 8]

Enfin, le système de collecte et de gestion de l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules routiers de marchandises (dite TRM), réalisée dans le cadre d'un règlement européen depuis 1978, est en cours de refonte. Ce projet, qui s'achèvera en 2026, a pour objectif de moderniser et d'améliorer la chaîne de production. [EDD 7]

### Environnement

En préparation de la mise en place des comptes d'écosystèmes, le Sdes utilisera l'enquête Suivi de la Demande Touristique (SDT) de l'Insee afin d'estimer la part du tourisme dépendant de la nature et sa répartition selon les différents types de milieu naturel (forêts, plages, montagne, lacs et rivières...). [EDD 2]

S'agissant des déchets, les filières à responsabilité élargie du producteur (REP) ont obligation de réaliser des rapportages plus détaillés qu'auparavant auprès de l'Ademe. Le Sdes vérifiera la disponibilité de ces données et étudiera leur intérêt pour améliorer ses rapportages déchets à Eurostat. Elle explorera aussi les données issues de Trackdéchet, l'outil de saisie du transport de déchet.

S'agissant des baromètres sur les opinions et pratiques des ménages en matière d'environnement, l'Insee a enrichi l'enquête Camme, qui dispose depuis plusieurs années d'une plateforme annuelle sur l'environnement, d'un module trimestriel sur l'environnement. En lien avec l'Insee, le Sdes analysera les résultats obtenus en vue d'une publication courant 2026. Alors que le Sdes envisageait pour 2026 une nouvelle édition de l'enquête sur les pratiques environnementales des ménages, dont la dernière édition date de 2016, des discussions avec l'Ademe ont conduit à envisager de ne pas conduire cette enquête mais de s'appuyer à la place sur une valorisation commune du baromètre Sobriété et modes de vie de l'Ademe.

S'agissant de l'usage et occupation du sol, les données de l'Occupation du sol à grande échelle (OCSGE) seront exploitées à des fins de production d'indicateurs sur l'artificialisation des sols, dans le cadre des nouveaux indicateurs de richesse, des indicateurs nationaux de suivi des objectifs de développement durable, et des indicateurs territoriaux de développement durable [AVG9]

## 1.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

### Énergie

Plusieurs investissements en 2024 et 2025 ont visé à préparer la réponse aux demandes internationales issues des nouveaux textes adoptés, en particulier la réalisation d'un **bilan de l'hydrogène**. La base de sondage de l'enquête sur la production d'hydrogène a ainsi été étoffée et des travaux de consolidation et d'adaptation des autres sources existantes ont été menés pour identifier l'hydrogène, ses usages et ses modes de production. Ces travaux se poursuivront en 2026, avec notamment l'objectif de compléter les données sur le dihydrogène avec des données sur l'ammoniac, les e-fuels et le méthanol.

Les travaux sur l'identification des **centres de données**, en vue de calculer leurs consommations énergétiques à partir notamment des données locales d'énergie et la base Operat, ont donné lieu à une première publication en 2025. Ces travaux se poursuivront en 2026, en lien avec Enedis, avec pour objectif de faciliter l'actualisation du répertoire de centres de données.

### Environnement

Le travail sur l'élaboration d'un indicateur **fragmentation des espaces**, réalisé en 2025, donnera lieu à publication en 2026. [EDD 3]

S'agissant de l'eau, une publication retracera l'évolution de la qualité des **eaux souterraines** sur la période 1990-2024, à partir de la base de données Ades. Suite au travail de France Stratégie (désormais Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan, HCSP) sur l'utilisation de la ressource en eau à l'horizon 2030-2050, le Sdes retravaillera en 2026 sur les coefficients prélèvement/consommation par activité afin de mieux estimer la consommation d'eau.

[EDD 4]

Concernant les **sols**, le Sdes travaillera à la mise en œuvre du cadre de surveillance de la santé des sols, fixé dans la nouvelle directive européenne 2025/2360 du 12 novembre 2025 relative à la surveillance et à la résilience des sols. La première campagne de mesure devra être achevée avant fin 2030 pour un rapportage complet avant juin 2032.

Plusieurs éclairages spécifiques sont prévus sur les **émissions de GES et l'empreinte carbone**. Une publication de synthèse, à visée essentiellement pédagogique, analysera l'évolution des émissions de GES liées à l'Utilisation des Terres, Changements d'Affectation des Terres et de la Forêt (UTCATF). En lien avec l'Insee, une analyse de l'empreinte macroéconomique du tourisme sera publiée et une analyse de l'empreinte macroéconomique de la santé sera envisagée. [AVG 1 ; EDD 1]

S'agissant des formations, un travail sera conduit en lien avec les Carif-Oref<sup>20</sup> pour développer un indicateur sur les **formations maritimes** en France.

## 1.4 Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

### Logement-construction

Le **répertoire inter-administratif des locaux (RIAL)**, constitué sous l'impulsion de la DGALN<sup>21</sup>, de la DGFIP, de l'Insee et du Sdes, vise à permettre l'utilisation de l'invariant fiscal des logements comme identifiant unique des logements dans l'ensemble des systèmes d'information comportant une dimension logement. Constitué à partir de la base du référentiel des locaux (RLoc) de la DGFIP, ce répertoire a ouvert ses premiers services fin 2024 avec la mise en production d'une API permettant notamment de rechercher un logement et son identifiant à partir d'une adresse. L'appropriation de ce nouveau service par les différents systèmes d'information (DPE, zéro logement vacant, RPLS, etc.) est un enjeu important pour assurer une diffusion large de l'identifiant. Ce projet devra trouver une nouvelle impulsion en 2026 avec une gouvernance renforcée.

### Environnement

Le Sdes poursuivra ses travaux sur les **métiers stratégiques pour la transition écologique**, en proposant au Cnis la création d'un groupe de travail pour établir un cadre de référence partagé sur l'identification statistique des métiers et compétences appelés à se transformer pour répondre aux enjeux de la transition écologique.

## 1.5 Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Le catalogue des données mises à disposition *via* l'outil Dido (Diffusion de données) du Sdes sera enrichi avec la mise en ligne de nouveaux jeux de données.

### Développement durable

Des rapports territoriaux de développement durable seront produits dans l'outil de cartographie interactive du Sdes (<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/cartographie-interactive>). Ces rapports seront générés automatiquement à partir des indicateurs territoriaux de développement durable co-produits avec le PSAR de Lyon (kit ITDD) [AVG 8]

## 2. Appariements de données individuelles utilisant le CSNS, prévus en 2026

---

20 Centre animation ressources d'information sur la formation/Observatoire régional emploi formation

21 Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

Nom et finalité du dispositif final	Fichier 1		Fichier 2		Champ du fichier résultant de l'appariement
	Nom du fichier	Propriétaire	Nom du fichier	Propriétaire	
Parc de véhicules des ménages et nouvelles immatriculations : connaître les caractéristiques et le niveau de vie des ménages qui détiennent le parc de véhicules (voitures et véhicules utilitaires légers) et des nouveaux acquéreurs pour aider à définir/évaluer les politiques publiques concernées (types de ménages affectés par la transition écologique, primes à la conversion, bonus/malus, etc.).	RSVERO : répertoire statistique des véhicules routiers	Sdes	Fideli : fichier démographique sur les logements et les individus	Insee	Véhicules immatriculés en France

## - Medes - -SSM Jeunesse et sports -

### 0. Orientations pour 2026

---

La mission des enquêtes, données et études statistiques (Medes) est une mission de l’Institut national de la jeunesse et de l’éducation populaire (Injep), service à compétence nationale rattaché à la direction de la jeunesse, de l’éducation populaire et de la vie associative (Djepva), au sein du ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative (MSJVA). La Medes constitue le service statistique ministériel de la jeunesse, des sports et de la vie associative. Les travaux de la Medes s’articulent autour des pratiques physiques et sportives, de l’économie du sport, des formations, métiers et emplois liés aux sports et à l’animation, des loisirs et vacances des jeunes (accueils périscolaires, extrascolaires et colonies de vacances), des politiques et thématiques de jeunesse (engagement des jeunes -service civique en particulier-, transitions vers l’âge adulte, etc.) et de la vie associative. Sur ces thématiques, la Medes continuera en 2026 de produire régulièrement des statistiques annuelles et des publications attendues par le ministère et l’ensemble des acteurs du secteur.

En 2026, la Medes renforcera ses travaux sur la vie associative. En premier lieu, l’enquête PARAD sur la participation associative et les dons aura lieu au printemps auprès de 30 000 individus. Les premiers résultats sont attendus pour la fin de l’année avec une première publication sur la part de bénévoles et de donateurs en France. De nouveaux travaux, complémentaires à l’enquête PARAD, sont prévus en 2026 à partir de sources administratives : en particulier à partir des sources fiscales sur les dons de particuliers et des données de la plateforme [data.subvention](#) sur les subventions reçues par les associations. Les travaux initiés en 2025 permettront également d’aboutir à la publication d’un premier bilan de l’emploi associatif au printemps, qui sera par la suite actualisé chaque année, puis décliné territorialement.

Sur le sport, un bilan annuel de l’emploi sportif sera publié, avec comme pour l’emploi associatif, l’objectif d’en faire un marronnier annuel avec à terme une déclinaison territoriale.

En troisième lieu, un panier d’études inédites sur les violences (et notamment les violences sexistes et sexuelles) dans les pratiques sportives, dans les loisirs encadrés pendant l’enfance ou pour les sportifs de haut-niveau seront réalisées : ces études mobiliseront le volet thématique sur les pratiques sportives et les loisirs, construit en partenariat avec le SSMSI et adossé à l’édition 2024 de l’enquête VRS.

D’autres opérations statistiques inédites porteront sur les équipements sportifs, les éducateurs sportifs, la pratique sportive des personnes en situation de handicap, etc., ainsi que sur l’enrichissement de la plateforme [data.sports](#) (qui met à disposition depuis avril 2025 des données publiques du sport).

## 1. Travaux nouveaux et projets pour 2026

---

### 1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; refonte importante d'enquêtes régulières

#### Enquête nationale sur la participation associative et les dons (PARAD) 2026

L'enquête PARAD sur la participation associative et les dons se déroulera en 2026. Elle avait obtenu l'avis d'opportunité du Cnis fin 2024, les travaux préparatoires ont eu lieu en 2025 : mise en place du comité scientifique, élaboration du questionnaire, appel d'offre et sélection du prestataire pour assurer la collecte (Ipsos), enquête test en septembre-octobre. L'enquête PARAD sera présentée au comité du label le 12 février, puis entrera en collecte en avril pour 3 mois.

##### *Rappel des objectifs*

L'enquête PARAD sur la participation associative et les dons se déroulera en 2026 auprès de 30 000 personnes en France hors Mayotte. L'objectif de cette enquête est d'une part de mieux comprendre les ressorts de la participation associative (type d'association, type de participation, mesure du bénévolat, fréquence, cumul éventuel...) et d'autre part de connaître l'ensemble des dons effectués en argent ou en nature (type d'association, contexte, montant...) en fonction des caractéristiques sociodémographiques des individus. Cette enquête répond au besoin, souligné par le Cnis en 2011, de collecter des données de référence sur la participation associative et le bénévolat des Français, nécessaire pour la mise en place de politiques publiques et leur évaluation par les institutions et la recherche. Elle fait suite à une première enquête menée en 2021 par la Medes en access panel, l'Enquête nationale sur la participation associative et les dons (ENEAD). La nouvelle enquête PARAD est une enquête probabiliste. Les changements de protocole et de questionnaires ne permettront pas une comparaison entre les deux enquêtes.

##### *Principaux partenaires*

Le comité scientifique réunit des représentants du monde associatif, des chercheurs experts du secteur ainsi que des représentants de la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (Djepva). L'Insee apporte un appui méthodologique.

##### *Mode de collecte*

La collecte de cette enquête sera multimode internet et papier, avec relances téléphoniques (sans passation pour limiter les effets de désirabilité sociale auxquels sont très sensibles les indicateurs cibles).

##### *Période de réalisation*

La collecte se déroulera au 2<sup>e</sup> trimestre 2026. La première publication est prévue pour fin 2026/début 2027.

##### *Appariement*

Les données d'enquête seront appariées par l'Insee avec les données socio-fiscales, afin de pouvoir reconstituer un niveau de vie et comparer les montants de dons collectés dans l'enquête avec ceux déclarés à l'administration fiscale.

#### **[AVG 4. Rendre compte des enjeux générationnels dans les statistiques]**

#### Enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives (ENPPS)

En 2026, l'Injep lancera un travail de réflexion sur l'observation statistique des pratiques physiques et sportives en France (en lien avec la direction des Sports). Ce dispositif repose actuellement sur l'enquête de

statistique publique ENPPS (dernière édition en 2020) ainsi que sur le baromètre des pratiques sportives (enquêtes par quota réalisées annuellement en partenariat avec le Credoc). L'objectif serait de mettre en place un dispositif plus régulier d'enquête de statistique publique ENPPS, mais avec peut être des éditions très allégées, afin de disposer de chiffres de qualité statistique à intervalles plus réguliers.

## 1.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; refonte ou évolution importante d'un système d'information statistique existant

### Exploitation nouvelle des sources administratives sur l'emploi pour la production annuelle d'un bilan de l'emploi sportif et d'un bilan de l'emploi associatif

La Medes mobilise la base tout salarié (BTS), la base non salarié (BNS), les fichiers trimestriels des estimations d'emploi (ainsi que l'enquête emploi) de l'Insee. Ces nouvelles exploitations de données visent à produire en 2026 les premières éditions d'un bilan annuel de l'emploi dans le sport et d'un bilan annuel de l'emploi associatif. Pour chacun de ces bilans, une première parution au niveau national est prévue au printemps 2026. Des données territoriales suivront courant 2026. Puis ces bilans seront mis à jour annuellement.

Suite au Grenelle de l'emploi et des métiers du sport de juin 2023 et aux travaux et recommandations d'un groupe de travail de l'Observatoire national du sport (ONS), la Medes travaille à la création d'un **bilan annuel de l'Emploi sportif en France** afin de mieux connaître les emplois liés au sport et comprendre les dynamiques à l'œuvre. Le cahier des charges remis par le groupe de travail de l'Observatoire national du sport définit notamment le champ (5 NAF relatives à la pratique sportive, 6 NAF « amont » et le code PCS d'éducateur sportif) ainsi qu'une batterie d'indicateurs à calculer et à suivre, par exemple sur les branches, la part des femmes ou classes d'âge, les salaires, les types de contrat, le temps partiel, le chômage, etc.

Avec environ 1,3 million d'associations en activité, le secteur associatif occupe une place significative en France, représentant près d'un salarié sur dix du secteur privé. Parallèlement aux travaux sur l'emploi sportif (*cf. supra*), la Medes travaille aussi à la mise en place **d'un bilan annuel de l'Emploi associatif** à partir des mêmes sources de la statistique publique. Ce bilan qui sera publié pour la première fois au printemps 2026 vise à mieux comprendre les spécificités de l'emploi associatif. Ce travail contribuera à une meilleure compréhension des enjeux spécifiques à ce secteur, en offrant un éclairage approfondi sur sa contribution économique et sociale.

### [AVG 8. Des données territoriales par et pour les territoires]

### Exploitation nouvelle de sources administratives sur les équipements sportifs de la Direction des sports

En lien avec la Direction des sports, la Medes participe au pilotage du recensement des équipements sportifs. En 2023, la Direction des sports a relancé la collecte et planifié une actualisation de données, après plusieurs années d'arrêt et un audit lancé pour rénover le système d'information et la collecte. Le pilotage opérationnel est confié au pôle Ressources national « Sport Innovations » (basé au Creps Pays-de-Loire, sous tutelle de la Direction des sports du ministère). Le recensement des équipements sportifs étant désormais à jour, ces données alimentent à nouveau la base permanente des équipements BPE de l'Insee. Dans ce cadre, la Medes poursuit ses travaux d'études : après une collaboration avec l'Insee pour une opération coordonnée en 2025,

des études sont prévues par la Medes sur l'âge et la rénovation des équipements sportifs, ou les temps d'accès aux équipements sportifs PMR.

**[AVG 8. Des données territoriales par et pour les territoires]**

### **Exploitation nouvelle de sources administratives sur les éducateurs sportifs de la Direction des sports**

La Medes exploitera pour la première fois la base de données des cartes professionnelles relatives aux éducateurs sportifs, gérée par la Direction des sports, afin de mener une étude sur les caractéristiques des éducateurs sportifs qui disposent de cartes « actives », et leur répartition sur le territoire, à partir des données disponibles dans ce système d'information.

**[AVG 8. Des données territoriales par et pour les territoires]**

## **1.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés**

### **Exploitation des données du volet « pratiques sportives et loisirs » de l'enquête VRS 2024**

Un panier d'études inédites sur les violences dans les pratiques sportives, dans les loisirs encadrés pendant l'enfance ou pour les sportifs de haut-niveau seront réalisées : ces études mobiliseront le volet thématique sur les pratiques sportives et les loisirs, construit en partenariat avec le SSMSI et adossé à l'édition 2024 de l'enquête VRS.

**[AVG 5. Enrichir les travaux sur les inégalités et les discriminations]**

### **Exploitation des données du volet « pratiques sportives et loisirs » de l'enquête Autonomie 2022**

Des études inédites sur la pratique sportive des personnes en situation de handicap seront réalisées à partir du volet thématique sur la pratique sportive adossé au dispositif des enquêtes Autonomie de la Drees. En 2026, une première étude à partir du volet d'enquête en ménages ordinaires devrait permettre pour la première fois d'étudier la pratique sportive et les freins à cette pratique selon les différentes formes de handicap des individus.

**[AVG 5. Enrichir les travaux sur les inégalités et les discriminations]**

### **Exploitation de données d'enquêtes auprès des jeunes (enquête Entrée dans la vie adulte EVA, enquêtes adossées aux panels de la Depp)**

Une étude sur les trajectoires d'entrées dans la vie adulte croisant trajectoires de décohabitation et trajectoires d'insertion professionnelle sera menée à partir de l'enquête EVA – entrée dans la vie adulte.

Des études seront réalisées sur le décrochage sportif à l'adolescence, l'engagement à l'adolescence ou les pratiques sportives des lycéens à partir des enquêtes AJEC<sup>22</sup> et Jeunes & orientation, adossées au panel 2011 d'élèves de la Depp.

---

22 Enquête sur les activités des jeunes en dehors du collège

**[DQS 5. Poursuivre l'amélioration de la connaissance sur la transmission intergénérationnelle des inégalités]**

**[DQS 6. Mieux mesurer les conditions de vie et les revenus des jeunes]**

**[EQRT 1. Suivre le parcours des jeunes dans le système éducatif jusqu'à leur transition vers le monde professionnel]**

### **Exploitation des données de l'enquête Situation des associations de l'Insee**

L'Injep souhaite notamment exploiter ces données pour étudier la situation financière des associations, sujet de préoccupation majeur pour le secteur actuellement. D'autres études suivront en 2027 (gouvernance...). Le calendrier de ces travaux dépendra du calendrier de mise à disposition des données par l'Insee (la collecte se terminant fin janvier) et pourrait glisser sur 2027.

#### **1.4 Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage**

Sans objet

#### **1.5 Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion**

##### **Data.sports : plateforme de diffusion de données sur le sport**

Le développement d'une plateforme de diffusion grand-public de données sur le sport, commandé par l'observatoire national du sport (ONS) et mené par la Medes avec la Direction des sports a atterri en 2025 avec la mise en ligne du site [data.sports](https://data.sports). La data visualisation est possible dans un premier temps autour de portraits de territoires, de fédérations sportives ou *via* un comparateur, selon plusieurs angles : licences et pratiques sportives, équipements, enseignement et diplômes, volontariat, etc. Les développements se poursuivront en 2026 afin de mettre en ligne davantage de données, en particulier celles qui seront produites dans le cadre du bilan de l'emploi dans le sport (*cf. supra*).

**[AVG 8. Des données territoriales par et pour les territoires]**

**[AVG 11. Faciliter l'orientation des utilisateurs dans les statistiques disponibles et poursuivre les efforts de pédagogie]**

## **2. Appariements de données individuelles utilisant le CSNS, prévus en 2026**

---

La Medes n'a prévu aucun appariement de ce type.

